

Première séance, mardi 06 septembre 2022

Présidence de Jean-Pierre Doutaz (Le Centre/Die Mitte, GR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Inauguration de l'Hôtel cantonal		
		Ouverture de la session		
2022-GC-134	Rapport d'activité	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP CSR) - 2021	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gaétan Emonet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnens
2022-GC-65	Motion	Révision totale de la Loi sur les affaires culturelles (LAC)	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Laurent Dietrich <i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnens
2022-DICS-35	Rapport	Impacts du Covid-19 dans le domaine de la culture (Rapport sur postulat 2020-GC-156)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Sylvie Bonvin-Sansonnens
2022-DEE-18	Rapport d'activité	Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2021	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Claude Brodard <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2021-GC-96	Mandat	Le canton doit devenir actionnaire majoritaire par rapport à la Ville de Fribourg, ou lui vendre, à défaut, ses propres actions	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Philippe Demierre Romain Collaud Peter Wüthrich Sébastien Dorthe Adrian Brügger Benoît Glasson Gilberte Schär Claude Chassot Nicolas Kolly Cédric Péclard <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2022-DEE-31	Rapport	Soutien du bilinguisme dans les Hautes écoles fribourgeoises (HES-SO FR) - (Rapport sur postulat 2021-GC-129) - Suite directe	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2021-GC-208	Motion	Légalisation des signatures par les communes et la Poste en vue de l'inscription au Registre du commerce	Prise en considération	<i>Auteur-s</i> Achim Schneuwly Esther Schwaller-Merkle <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2022-GC-135	Election judiciaire	Juge suppléant au Tribunal cantonal	Scrutin uninominal	
2022-GC-136	Election judiciaire	Suppléante de la Présidente/ du Président au Tribunal des prud'hommes de la Gruyère	Scrutin uninominal	
2022-GC-137	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement du Lac - Poste 1	Scrutin uninominal	
2022-GC-138	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement du Lac - Poste 2	Scrutin uninominal	
2022-GC-139	Election judiciaire	Assesseur-e (employeurs/domaine construction) au Tribunal des prud'hommes de la Broye	Scrutin uninominal	
2022-GC-122	Election (autre)	Conseil d'administration de l'ECPF - réélection des membres experts Marc-André Berclaz et Lorenz Held	Scrutin de liste	

Inauguration de l'Hôtel cantonal

Président du Grand Conseil. Madame la 1^{re} Vice-présidente

Herr 2. Vizepräsident,

Mesdames et Messieurs les Député-e-s, Député-e-s émérites,

Monsieur le Président du Gouvernement,

Madame, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Madame la Secrétaire générale du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat du Grand Conseil,

Madame la Chancelière,

Madame la Présidente du Tribunal cantonal,

Monsieur le Trésorier d'Etat,

Monsieur le Commandant de la Police cantonale,

Madame la Cheffe du Service des bâtiments,

Monsieur l'Architecte cantonal,

Messieurs les architectes et mandataires,

Messieurs les chefs de service,

Mesdames et Messieurs du Service des bâtiments,

Meine Damen und Herren,

Liebe Gäste,

Der Moment kann als historisch bezeichnet werden. Dieser 6. September 2022 ist ein Tag der Freude, des Glücks. Die Volksvertreter des Kantons Freiburg können wieder in das Hôtel Kantonal, das Haus des Volkes, einziehen.

Le hasard, ou la chance, me vaut de présider le Grand Conseil en cette année 2022, qui voit l'Hôtel cantonal sortir d'une longue et belle cure de jouvence. Cet honneur, que nous partageons ensemble, s'inscrit en un privilège rare de vivre, en première ligne, un temps fort de l'histoire du patrimoine fribourgeois. L'Hôtel cantonal en est un des plus beaux joyaux. Sa restauration nous réjouit toutes et tous, réjouit le président du Parlement, mais aussi l'ébéniste que je suis: le travail du bois

réalisé au cours des siècles dans ce bâtiment relève d'un savoir-faire artisanal et artistique exceptionnel. Je pourrais citer d'ailleurs bien d'autres corporations qui ont magnifiquement œuvré dans cette grandiose rénovation.

C'est peu dire que je suis heureux, avec vous, de retrouver ce lieu prestigieux après quelques sessions décentralisées dans des endroits certes fonctionnels, mais dépourvus de l'esprit et de l'imposant décorum de l'Hôtel cantonal. Ces attributs solennels rappellent aux parlementaires l'importance de leurs responsabilités et de leur engagement en faveur du peuple. Ils incitent aussi à la modestie, puisqu'il y a cinq siècles que siègent, ici, des organes délibératifs aux formes diverses.

Sous l'Ancien Régime, ce lieu était appelé la salle des Deux-Cents. S'y réunissaient les grands conseillers, le Conseil des soixante et, lorsque tous s'y retrouvaient, il était déjà question du Grand Conseil. Plus tard, le nombre de députés a varié au gré des changements de régimes et de constitutions, de 60 en 1804 à 144 en 1814, de 130 en 1921 – première élection du Parlement à la proportionnelle – à 110 d'aujourd'hui.

Le bâtiment a régulièrement été adapté aux besoins des autorités et à l'évolution technologique. La splendide salle du Parlement, avec son plafond peint, ses boiseries et ses poêles, a survécu aux soubresauts de l'histoire.

Lieu de mémoire et de pouvoir, l'Hôtel cantonal a été au fil du temps le théâtre de déchirures politiques et de réconciliations, de convulsions parfois violentes et de crispations entre le canton et l'ancienne Ville-Etat. Tantôt place de la Bastille, tantôt point de ralliement de grands cortèges, de parades militaires, de manifestations patriotiques et de réceptions politiques, l'Hôtel cantonal est depuis des siècles le miroir des régimes qui se sont succédé et le stéthoscope des humeurs populaires. Abritant jadis à la fois la gendarmerie et les autorités, il fut la cible naturelle des mécontentements et de leurs manifestations publiques. Ce fut particulièrement le cas au XIX^e siècle, période tourmentée où Fribourg connut, outre la guerre du Sonderbund, sept régimes et six constitutions! Parmi les émeutes retenues par l'histoire, la Journée des bâtons (2 décembre 1830) est inscrite en lettres d'or à l'inventaire des conquêtes populaires.

Ces hauts faits de notre passé, Mesdames et Messieurs, doivent nous rappeler la chance qui est la nôtre de vivre aujourd'hui dans une démocratie aboutie. Nous en sommes les dépositaires et elle exige que l'on veille en permanence à sa bonne santé, en respectant les mécanismes parfois complexes et lents qui garantissent son fonctionnement.

Les institutions ne valent que par les femmes et les hommes qui les servent. Le Grand Conseil est l'autorité suprême du canton dit la Constitution, mais «sous réserve des droits du peuple». La grandeur du pouvoir, dès lors, ne se conçoit que lestée d'une nécessaire humilité. Les décisions, prises collectivement par des élu-e-s aux opinions souvent divergentes, sont le fruit de négociations et de compromis.

Ceux qui, aujourd'hui, se parent des plumes du paon en s'attribuant des succès personnels pour impressionner le chaland me font penser aux jacquemarts récemment réinstallés sur la tour de l'Hôtel cantonal. Ces deux personnages, resplendissants dans leur livrée neuve, donnent l'illusion de s'acquitter eux-mêmes de leur fonction de maîtres du temps. En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'en fait, c'est un marteau habilement dissimulé qui frappe les cloches pour donner l'heure. La différence avec les politiciens fanfarons, c'est que les jacquemarts marquent et égrenent le temps depuis le XVII^e siècle et qu'ils seront encore là quand plus personne ne se souviendra des matamores...

In jeder Gesellschaft gibt es Erscheinung und Handlung. Die beiden verbinden sich demütig in der grossen Renovierung, die wir feiern, was den Wunsch widerspiegelt, ein starkes Symbol unseres Kantons zu konsolidieren.

Ohne seine außergewöhnlichen Erbqualitäten zu verlieren ,

l'Hôtel cantonal offre désormais des espaces revisités, conviviaux, adaptés et accessibles, au service du peuple et d'une démocratie apaisée.

La qualité de la rénovation de cette emblématique et noble bâtisse, les espaces nouveaux à disposition, autant pour le premier pouvoir cantonal que pour son administration, l'ensemble de cette œuvre qui nous est remise ce jour est tout simplement remarquable et d'une grande beauté. Un outil exceptionnel pour le travail du parlement et du secrétariat général du Grand Conseil.

500 ans après sa construction, avec l'humilité que l'on se doit, on peut tout de même dire que 2022 fera date....

Je ne peux terminer mon message sans exprimer au nom du Parlement un merci aux député-e-s qui ont voté le décret d'investissements; merci au Conseil d'Etat pour son engagement de l'avant-projet au message, puis à la réalisation finale des travaux; merci au Service des bâtiments, au Service des biens culturels et à tous les autres services qui ont étroitement collaboré; merci aux membres de la commission de bâtisse pour l'accompagnement des travaux; enfin, merci aux architectes, mandataires, artisans, apprentis et ouvriers.

Steiert Jean-François, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement.
Monsieur le Président du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les Député-e-s au Grand Conseil,

Chers invités,

Le 20 décembre 2019, Roland Mesot, alors président du Grand Conseil, m'a remis la clé de ce bâtiment. Par ce geste symbolique, les travaux de rénovation et de transformation du siège du Parlement fribourgeois pouvaient alors débiter.

C'est avec grande joie et un honneur extraordinaire qu'aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous redonner la clé de votre bâtiment.

Comme vous pouvez le constater, certaines choses ont fondamentalement changé. Le rez-de-chaussée, par exemple, a pris un tout autre caractère: il est ouvert, transparent, et invite à la promenade et à l'échange. Les pièces du sous-sol ont également été entièrement réaménagées et vous y trouverez beaucoup de places équipées pour étudier les dossiers, discuter, ou faire une pause. Les postes de travail de votre secrétariat, au deuxième étage, sont également modernes et lumineux.

Anderes hat sich kaum verändert. Der Saal für Ihre Sitzungen etwa. Dort sind die Neuerungen kaum zu erkennen. Vieles, was schon lange besteht, wurde lediglich aufgefrischt oder mit Neuem verstärkt, wie etwa hier die tragenden Holzbalken, die Gesellschaft bekommen haben von Stahlträgern, die sie abstützen.

Das Alte wurde also gezielt erneuert, damit es besser den heutigen und künftigen Bedürfnissen entspricht.

Chers membres du Grand Conseil, vous pouvez désormais réinvestir l'Hôtel cantonal rénové. Après presque trois ans de chantier, vous pouvez à nouveau siéger dans ce bâtiment, qui est depuis des siècles le siège du pouvoir séculier dans notre canton. Je vous souhaite à toutes et tous une excellente arrivée dans ce lieu.

Depuis le début des travaux dans ce bâtiment, beaucoup de choses ont également changé à l'extérieur. Nous avons vécu une pandémie qui nous a contraints à prendre des mesures extraordinaires. Des mesures qui ont profondément affecté notre vie. Et nous sommes en train de vivre la prochaine crise, celle qui résulte de la guerre en Ukraine. Nous sommes à l'aube d'un semestre au cours duquel nous devons nous pencher sérieusement sur la manière de gérer une pénurie d'énergie. Une fois de plus, des bouleversements profonds dans nos vies sont possibles. Le monde entier est dans la même situation, même si les incertitudes sont plus grandes en de nombreux endroits, sans parler de la détresse du peuple ukrainien.

Le fait que vous puissiez emménager dans l'Hôtel cantonal rénové à un tel moment est pour moi un signe positif. Nous vivons en effet une période où nous devons tous revoir nos convictions à l'aune de la réalité. Face aux changements dans cette réalité, il faut repenser l'ancien et trouver de nouvelles approches là où cela est nécessaire.

Das erneuerte Gebäude wird Sie in dieser Phase immer wieder daran erinnern: Dinge anders zu betrachten, zu erneuern, aufzufrischen, neu abzustützen, was nicht mehr trägt – das ist von Zeit zu Zeit nötig. Und es lohnt sich. Das ist die Botschaft, die Ihnen das renovierte Rathaus mit auf den Weg gibt.

Der Staatsrat seinerseits gibt Ihnen ein Geschenk mit auf den Weg, das diese Botschaft noch unterstreicht. Sie sehen hinter mir Bilder dieses Geschenks, das der Glaser letzten Freitag im Weibelzimmer montiert hat.

Il s'agit d'une œuvre de l'artiste fribourgeoise Catherine Liechti intitulée *Souffle*. L'œuvre représente le souffle du temps, comme le dit l'artiste elle-même. Elle parle des mutations parfois profondes du monde extérieur, que vous devez saisir et intégrer pour guider votre action, pour pouvoir remplir votre mission de député.

Der Staatsrat hat dieses Kunstwerk auf Antrag des Chefs des Kulturgüteramtes bestellt, in einem Beschluss vom 6. Oktober des letzten Jahres, als offizielles Geschenk der Regierung an das Parlament. Das Geschenk soll uns alle an diesen historischen Umbau erinnern, einen Umbau in einem Ausmass, den das Rathaus in seiner langen Geschichte noch nicht erlebt hat.

Je remercie M. Stanislas Rück pour cette merveilleuse idée. Je remercie M^{me} Catherine Liechti pour la formidable réalisation. Je remercie les architectes, les ingénieurs, les ouvriers et les ouvrières du bâtiment pour la rénovation réussie – le renouvellement – de ce bâtiment emblématique. Et je vous remercie, chères députées et chers députés, de vous être exilés pendant trois ans pour que cette rénovation puisse avoir lieu.

Profitez du vent frais qui souffle désormais sur ces murs empreint d'histoire!

Dans ce sens, je vous souhaite, au nom du Conseil d'Etat, bon vent.

Grabner Michel, Architecte cantonal. Monsieur le Président du Grand Conseil,

Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,

Chères et chers invités,

Chaque projet de construction, grand ou petit, est porté, marqué, par un thème. S'agissant de la transformation de l'Hôtel cantonal inauguré ce jour, c'est le mot «histoire» qui a marqué de son empreinte le projet, lors du concours, des études et durant les travaux.

Cette histoire, elle nous amène au tout début du XVI^e siècle. C'est là, au début de l'an 1500, que l'on trouve la première trace, dans les comptes du Trésorier, d'un projet de construction à réaliser sur ce qui s'appelait alors la place du Marché au grain (Kornmarkt), dont les contours avaient été dessinés et modifiés quelque trente ans plus tôt grâce à des comblements de fossés et quelques démolitions.

Fin de l'année 1500, le Conseil des Soixante et le Conseil des 200 décident de construire trois belles maisons d'habitation. En avril 1501, sans qu'on en connaisse les raisons exactes, le Gouvernement décide et ordonne qu'on construise des greniers au lieu des maisons. Diverses écritures des comptes établies durant ces premières années du siècle semblent indiquer que les travaux avaient bel et bien débuté, malgré le fait que les intentions du Gouvernement, au sujet de l'affectation de la construction, semblent ne pas avoir été fixées de manière définitive.

Le 19 juin 1504, le Conseil des 200 donnait au Petit Conseil l'autorisation de construire un Hôtel de Ville. On indique qu'on se mit immédiatement à l'œuvre et qu'à fin septembre de la même année, les fondations furent établies. Passons sur les détails des écritures qui suivirent, écritures qui évoquent tour à tour un Hôtel de Ville et une halle à grains. Ce qui est certain, c'est que cette fonction prévue initialement a joué un rôle dans le choix de la configuration du rez-de-chaussée, qualifiée de bizarre pour un Hôtel de Ville selon les propos de Pierre de Zurich, député conservateur fribourgeois et historien autodidacte, dans des écrits publiés en 1924.

Das 1522 fertiggestellte Gebäude hat die Jahrhunderte überdauert. Es diente mal als Salzlager, mal als Getreidespeicher, als Waffen- und Munitionslager, als Gefängnis, als Gendarmerie und als Gericht. Diese unterschiedlichen Nutzungen machten Eingriffe erforderlich, die im Laufe der Jahre zu einem Verlust der räumlichen, strukturellen und baulichen Logik geführt haben. Die tiefgreifenden Umbauarbeiten, die an diesem jahrhundertealten Gebäude vorgenommen wurden, ermöglichten es, beim Umbau jetzt unhistorische Elemente ohne Qualität zu entfernen und die Räume neu zu organisieren.

Im Einklang mit der historischen Substanz.

L'enjeu pour les architectes et mandataires spécialisés a été d'introduire des éléments d'architecture, de constructions et d'équipements contemporains dans une structure pluricentenaire, protégée, et faire cohabiter ces époques en gardant une cohérence de l'ensemble.

Le travail de conception de l'architecte est unique, le projet de l'Hôtel cantonal est dans ce sens particulièrement représentatif. Un objet unique qui amène à réfléchir, concevoir des détails et apporter des solutions à un problème qui ne s'est jamais présenté et qui ne se présentera qu'une fois dans une vie professionnelle. Ces cas ont été nombreux sur le chantier de l'Hôtel cantonal et, à chaque fois, les architectes, les ingénieurs et les conseillers ont répondu de manière appropriée. Bon sens, sensibilité, intelligence, capacité d'adaptation et d'écoute, compétences techniques, souplesse et persévérances qualifient l'équipe de mandataires qui a mené à bien ce magnifique projet.

Ein Projekt dieser Grössenordnung kann nicht ohne die Kompetenzen und das Engagement von Dutzenden Personen verwirklicht werden. Ich möchte an dieser Stelle allen Mitgliedern der Baustellenunterkommission (Sococh) danken, insbesondere Frau Mireille Hayoz, Generalsekretärin des Grossen Rates, Herrn Benoit Rey, Grossrat, und Herrn Markus Ith, ehemaliger Grossrat, sowie Herrn Stanislas Rück, Vorsteher des Amtes für Kulturgüter, der in diesem Dossier alle Hände voll zu tun hatte.

Auch ich gratuliere und danke den folgenden Mandatsträgern:

- > les architectes Aeby, Emery, Aumann, en particulier M. Stéphane Emery et M^{me} Nathalie Pochon;
- > M. Pascal Cupillard du bureau Lateltin et Monnera qui a assuré la tâche difficile et particulièrement précieuse de direction de travaux;
- > le bureau Ingeni SA qui s'est chargé de la statique, MM Lionel Bussard et Olivier Pasquier;
- > le bureau Tecnoservice Engineering pour le chauffage, la ventilation et le sanitaire, M. Eric Anstet;
- > le bureau Joseph Piller pour le domaine de l'électricité, MM Michel Pochon et Vincent Kowalski;
- > Ainsi que tous les autres ingénieurs spécialisés.

Fast 80 Unternehmen, von denen fast alle aus dem Kanton stammen, haben an der Aufwertung dieses Gebäudes von nationaler Bedeutung gearbeitet. Ihnen sei an dieser Stelle herzlich gedankt für ihre qualitativ hochwertige Arbeit, die sie während der langen Bauzeit und unter den mit dem COVID verbundenen Einschränkungen geleistet haben.

J'associe à ces remerciements, ceux de M. Alexandre Caille, chef de projet au Service des bâtiments, et je le félicite pour le résultat de cette opération dont il avait la responsabilité.

En attendant de poursuivre le travail de valorisation du vaste patrimoine historique fribourgeois propriété de l'Etat, dont la transformation de la Chancellerie, siège de l'exécutif cantonal, et des châteaux baillivaux, je vous souhaite, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, beaucoup de plaisir et de constructifs échanges dans ces espaces magnifiquement remis en valeur.

Rey Benoît (*VEA/GB, FV*). Chères et chers collègues

Bienvenue dans notre Hôtel cantonal!

Liebe Kolleginnen und Kollegen

Herzlich willkommen in unserem Rathaus!

Bienvenue aux deux tiers des députés qui vont retrouver avec émotion les nouveaux espaces de ce lieu emblématique dans lequel ils ont siégé parfois de nombreuses années déjà...

Bienvenue au tiers de députés qui n'ont connu que les espaces provisoires de MAD3, de Forum Fribourg et de la Salle des Fêtes.

Nous quittons des tables individuelles, pratiques, spacieuses, froides, laissant peu de place aux interactions, aux sentiments d'appartenance à la solennité, pour retrouver nos bancs historique, rembourrés à neuf, qui favorisent une très grande proximité des contacts humains, parfois même trop grande lorsqu'il s'agit de quitter le milieu de la travée en cours de séance.

Nous quittons des écrans géants pour retrouver les images de nos illustres prédécesseurs en vitrail sur les fenêtres, nous quittons l'alignement en rangs d'oignons très espacés pour retrouver un hémicycle qui nous permet de nous voir et d'interpréter le langage verbal ou non verbal de chacune et chacun.

Vor nunmehr über acht Jahren wurde dem Büro des Großen Rates ein Projekt zur Renovierung des Rathauses vorgelegt, um dieses Gebäude an die Erfordernisse eines modernen Parlaments anzupassen und dabei die durch den Auszug des Kantonsgerichts frei gewordenen Räume zu nutzen.

De nombreuses étapes ont échelonné ce processus: établissement de cahier des charges, mandats d'étude parallèles à deux niveaux, commission d'experts, attribution du projet, crédit d'études, crédit de réalisation, crédit complémentaire... Autant de paliers nécessaires à l'ouverture du chantier. Pour avoir participé à toutes ces étapes, je peux vous affirmer qu'à chacune d'entre elle, tous les participants avaient à cœur de réaliser un beau projet qui ne dénature rien, mais donne une durabilité à notre siège du Parlement.

Le cahier des charges était ambitieux:

- > donner à des parlementaires de milice des espaces de travail; ils sont plus que magnifiques, au premier sous-sol, et permettront de mieux concilier obligations professionnelles et activité parlementaire;
- > Das Sekretariat des Großen Rates unterbringen, damit es ein modernes Arbeitsinstrument in der Nähe des Parlaments hat; der 2. Stock könnte viele Verwaltungsmitarbeiterinnen und -mitarbeiter neidisch machen;
- > mettre à disposition des salles de séance; l'ancien Corps de garde s'y est plié;
- > améliorer le confort de la salle du Grand Conseil; nous, députés, seront, j'en suis certain, reconnaissants aux spécialistes de ventilation et aux bourreliers pour les bancs ancestraux adoucis;
- > Einen privateren Raum für Diskussionen und Verhandlungen eröffnen, der Susanna-Saal bietet einen bemerkenswerten Rahmen;
- > ouvrir une interface entre la population, les citoyens et le monde politique; l'espace des Pas perdus y est destiné et comporte en plus une nouvelle œuvre artistique, l'éclipse symbolique qui, sous nos pieds, est parfaitement intégrée dans le sol.

Lors de ma première visite de ce chantier, dans cet espace magnifique dans lequel nous nous réunissons aujourd'hui, j'ai été fortement impressionné. Quatre pieux verticaux, sur lesquels étaient déposés des appareils électriques que j'ai supposé être une sorte de sismographe, entouraient un de ces magnifique pilier en bois dont la base érodée et amincie à un diamètre minuscule était en train de supporter le centre de cet édifice. Une incroyable fragilité pour épauler le poids de ce bâtiment qui depuis un demi millénaire abrite les autorités de notre canton.

Die Arbeit, die von Architekten, Ingenieuren, allen Handwerkern, Chefs, Arbeitern und Lehrlingen geleistet wurde, war großartig und ich möchte ihnen an dieser Stelle herzlich danken.

Ils ont réussi à redorer les richesses artistiques de ce bâtiment, contenues et même cachées derrière certaines parois des salles historiques des différents conseils. A intégrer des infrastructures techniques d'aujourd'hui dans un bâtiment d'hier, si indispensables à l'activité d'un parlement moderne.

Nous sommes aujourd'hui de nouveau ici chez nous, dans ce lieu privilégié pour représenter les citoyens et dessiner, avec l'exécutif et les services de l'Etat, le Fribourg de demain qui se doit de relever de très importants nouveaux défis. Que ce soit dans le domaine social, celui de la durabilité et de l'écologie, celui de la formation, il est important de doter la maison fribourgeoise de la même qualité que celle de notre Hôtel cantonal rénové.

Nous héritons d'un superbe écrin, à nous d'en être les perles!

Vielen Dank für Ihre Aufmerksamkeit

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 108 députés; absents: 2.

Est absent avec justification: M. Jacques Morand et M^{me} Pauline Robatel.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

Ouverture de la session

Président du Grand Conseil. "Que de bonheur" ont été mes premiers propos ce matin et c'est avec un immense plaisir que je vous salue encore une fois toutes et tous et que je vous souhaite la bienvenue ici en ouvrant cette session de septembre, la cinquième session parlementaire de l'année 2022.

Rassurez-vous, je ne vais pas tenir à nouveau un discours. Vous voyez cette belle horloge neuchâteloise qui va sonner tous les quarts d'heure? Elle nous rappellera les Jacquemarts cités ce matin qui sonnent l'heure. Quel plaisir nous avons de nous retrouver dans la salle du Grand Conseil du canton de Fribourg, certes un petit plus rapprochés entre députés mais aussi dans un esprit du dialogue et une volonté de construire ensemble de manière encore plus soudée.

Rapport d'activité 2022-GC-134

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP CSR) - 2021

Rapporteur-e:	Emonet Gaétan (<i>PS/SP, VE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnens Sylvie , Directrice de la formation et des affaires culturelles
Rapport/message:	10.05.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2527</i>)

Discussion

Emonet Gaétan (*PS/SP, VE*). En préambule, je tiens à vous exprimer le plaisir que j'ai d'officier comme premier rapporteur d'une commission dans notre parlement rénové. Je suis comme beaucoup d'entre vous très heureux de retrouver cet endroit qui a été, est et sera le lieu de nombreux débats.

Par cette intervention, je vous commente aujourd'hui le rapport annuel 2021 de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CSR). Le présent rapport repose sur les dispositions contenues aux articles 20 à 25 du chapitre 5 de la CSR qui prévoient, en particulier, que la commission préavise le rapport annuel, le budget et les comptes de la Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP). Le rapport est ainsi présenté aux parlements romands pour adoption.

Dans le courant de l'année 2021, les compositions des délégations des cantons du Jura et de Neuchâtel ont été remaniées suite aux élections cantonales.

Durant l'année, le bureau s'est réuni à quatre reprises. De plus, malgré les restrictions sanitaires, les deux séances plénières annuelles ont pu avoir lieu, soit le 10 mai en visioconférence et le 14 octobre en présentiel à Bienne. Lors de ces deux rencontres, la thématique abordée a été l'enseignement de l'histoire avec notamment, en octobre, une intervention hautement appréciée du professeur Dubochet, prix Nobel de chimie.

Alors président de la CIIP jusqu'aux dernières élections fribourgeoises, Jean-Pierre Siggen a aussi apporté son message aux délégations en détaillant les priorités politiques fixées par la CIIP pour la période 20-23. Il s'agit entre autres:

- > de la mise en œuvre du programme d'actions en faveur de l'éducation numérique. Je vous en parle depuis plusieurs années et cela a alimenté aussi le débat dans nos législatifs. Le plan d'études romand (PER) numérique est maintenant, depuis plus d'une année, adopté. Il s'articule autour de trois axes interdépendants: usages, science informatique et médias.
- > en ce qui concerne l'inclusion scolaire et la gestion de la diversité, un travail important a été réalisé avec le projet d'adaptation des moyens d'enseignement pour en faciliter l'accès aux élèves à besoin spécifiques;
- > la question des transitions, avec l'intégration de la CIIP au projet national « profil d'exigences.ch » conduit par la CDIP a été évoquée. Ce projet permettra de développer des outils qui accompagneront les élèves en fin de scolarité;
- > la CIIP a pris la décision d'intégrer les quatorze principes de l'orthographe rectifiée dans les nouveaux moyens d'enseignement de français en cours de rédaction. Cette décision a soulevé quelques contestations qui ont été discutées lors de notre plénière du printemps de cette année et sur lesquelles je reviendrai l'année prochaine.

La CIIP produit chaque année un rapport complet à l'intention de notre commission. Reprenant l'avancée des travaux en détaillant article par article la convention scolaire romande, on y trouve des informations précises. Je me permets de vous livrer quelques-unes:

- > test de référence sur la base des standards nationaux: le calendrier sera le suivant : 2022 test PISA – 2023 enquête auprès des élèves de 11H – 2024 enquête nationale auprès des élèves de 4H – 2025 test PISA;
- > moyens d'enseignement: finalisation des moyens d'enseignement de math en 2022. Les nouveaux moyens de français pour les cycles 1 et 2 sont en cours de rédaction. Pour le cycle 3 on en est en phase de projet. Notre commission relève que la réalisation des moyens d'enseignement romands constitue toujours et encore une priorité pour la CIIP et mobilise d'importants moyens financiers et humains. Des moyens d'enseignement adaptés et permettant de remplir les objectifs du PER sont bientôt réalisés pour toutes les branches, pour pratiquement l'ensemble des disciplines scolaires;
- > formation initiale des enseignants: en ce qui concerne la structure de formation, on constate une grande stabilité sur les questions des profils et des durées de formation. Dès lors que le PER numérique a été adopté, il conviendra de mettre en place dans les cantons la formation des enseignants à l'éducation numérique;
- > formation des cadres scolaires: cette formation que doivent suivre notamment nos directeurs et directrices d'école a été développée et améliorée sur la base des demandes formulées;
- > épreuves romandes/banques d'items: la priorité est portée à la constitution d'une banque d'items de bonne qualité et validés. Les services de l'enseignement et les enseignant-e-s pourront y avoir accès en ligne. Cette banque d'items portant dans un premier temps sur le français et les mathématiques doit promouvoir une progression qualitative commune de l'évaluation. Des décisions devraient intervenir prochainement quant à la mise à disposition de ces items qui ont été testés dans plusieurs classes.

Les comptes 2020 du secrétariat général de la CIIP ont été adoptés en mai 2021. Le résultat opérationnel montre un excédent de charges de 69 674 frs au lieu des 312 540 frs prévus au budget. Ce résultat est le fruit de premières mesures d'économies mises en place et bien sûr de l'effet COVID. Compte tenu de l'utilisation de fonds propres, l'excédent de charges passe à 4051 frs prélevés sur les capitaux propres.

Du côté de l'unité des moyens d'enseignement, le résultat montre un excédent de charges de plus de 8800 frs, ce qui est correct car de nombreux moyens sont en chantier. Il faut cependant retenir que la contribution remboursable versée par les cantons s'élevait pour 2020 à plus de 3 600 000 frs.

Du côté de l'unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, le résultat montre un excédent de revenu de 231 778 frs. Des projets sont en cours pour développer une nouvelle plateforme numérique et la révision complète de la Collection du Commerce.

Le budget 2022 de la CIIP se monte à 6 159 910 frs et comporte 23,3 EPT permanents et 3,15 EPT sous contrat de droit privé. L'excédent de charges devrait se porter à 106 250 frs sans augmentation de la contribution ordinaire.

Pour l'unité des moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire, des investissements de plus de 17 millions seront consentis pour les nouveaux moyens d'enseignement retenus dans le programme de réalisation de la CIIP.

Notre commission intercantonale a aussi la possibilité de déposer des interventions parlementaires sous forme de postulat. Deux interventions ont été discutées et ont trouvé une réponse. Il s'agissait tout d'abord de demander à la CIIP d'initier une réflexion afin de développer, pour les étudiants et les étudiantes, des stages linguistiques ou tout autre moyen susceptible d'améliorer les compétences en langues. Le but est d'améliorer et de favoriser l'enseignement bilingue. La CIIP était aussi

chargée d'étudier comment faciliter l'accès à la formation continue aux enseignants et aux enseignantes qui souhaitent développer leurs compétences en langue allemande. Le rapport est maintenant rédigé et des recommandations ont été données.

La Commission s'est ensuite penchée sur les profils de compétences édités en allemand par le canton de Berne. Une étude de faisabilité pour leur traduction et leur adaptation pour la partie francophone a été demandée. Le rapport a été transmis et les travaux sont en cours de réalisation avec un groupe de travail de la CIIP qui est à l'œuvre.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à remercier les membres de l'ancienne délégation fribourgeoise pour la dernière période législative pour leur travail et leur implication dans les affaires scolaires romandes. Je souhaite beaucoup de plaisir à la nouvelle délégation qui s'est déjà réunie en séance plénière le 2 juin dernier.

Compte tenu des informations données et du travail sérieux de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, il est proposé à l'unanimité de prendre acte et d'accepter ce rapport.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Je n'ai pas pour prérogative de commenter le rapport de la commission interparlementaire. J'aimerais néanmoins remercier M. le Président de la délégation fribourgeoise à la CIP CSR ainsi que les membres de cette délégation. Je vous suis reconnaissante pour votre travail en faveur de la qualité de notre école fribourgeoise. Vous au niveau parlementaire, moi au niveau des gouvernements, nous partageons la même volonté de maintenir et de développer cette qualité au profit de nos enfants, de nos jeunes, des enseignantes et des enseignants, et ceci pour l'avenir de tout notre canton. Les échanges intercantonaux sont toujours très enrichissants. Merci pour votre engagement dans ce sens. Je me réjouis de nos futures collaborations.

Altermatt Bernhard (Le Centre/Die Mitte, FV). Die Fraktion Die Mitte nimmt den Jahresbericht der interparlamentarischen Kommission für die Kontrolle der Westschweizer Schulvereinbarung (IPK CSR) zur Kenntnis.

Wir begrüßen insbesondere den Effort, den die IPK CSR und die CIIP, die von der Kommission überwacht wird, geleistet haben in den Bereichen der Weiterentwicklung der Sprachlehrmittel, bei der Stärkung des Zweit- und Drittsprachenunterrichts auf Stufe der Berufsschulen und bei der Entwicklung des Sprachenportfolios.

Notre canton a un rôle important à jouer au sein du paysage scolaire de Suisse occidentale. Ensemble, avec nos partenaires valaisans et bernois, nous formons un pont entre les deux premières communautés linguistiques du pays. Notre sensibilité ainsi que les compétences et outils développés à Fribourg permettent à toute la Suisse romande d'améliorer l'enseignement des langues et, ce faisant, d'augmenter les opportunités données aux élèves dans leur parcours de vie.

Ein spezieller Dank unserer Fraktion gilt dem abgetretenen Präsidenten der CIIP, Herrn Staatsrat Jean-Pierre Siggen, der die Arbeiten mit Umsicht, Fleiss und grosser Menschlichkeit geleistet hat.

S'il y a un domaine où le calme, le sérieux, et un attitude de pragmatisme proactif sont indispensables, c'est bien le domaine scolaire. Merci Jean-Pierre pour ton engagement long et fort en faveur de la formation et de l'éducation.

A sa successeure, M^{me} la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin, nous souhaitons bon vent, en particulier en ce qui concerne la généralisation de l'orthographe rectifiée pour rester dans le champ de la langue. Ce sera un des sujets des mois et années à venir où Fribourg sera à nouveaux aux côtés de nos collègues valaisans et bernois, aussi neuchâtelois et jurassien et, je l'espère, vaudois. Cette réforme fait tant de bruit du côté de Genève, et en particulier dans le parti radical genevois, qu'on pouvait craindre le pire lors de la dernière séance de notre commission.

Michellod Savio (PLR/PVL/FDP/GLP, VE). Je n'ai pas de lien d'intérêts avec cet objet et je m'exprime au nom du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux.

Comme les principales tâches accomplies par la commission interparlementaire ont déjà été évoquées par le rapporteur, je vais être relativement bref.

Je tiens à constater que seize ans après l'acceptation par le peuple suisse du principe d'harmonisation de la scolarité obligatoire, le travail n'est pas encore tout à fait terminé. Ce n'est pas étonnant évidemment dans ce domaine aussi sensible que la scolarité. Il s'agit d'un travail de longue haleine. Toutefois, deux grandes étapes ont été franchies ou le seront sous peu. En premier lieu, les moyens d'enseignement ont été harmonisés pour la quasi totalité des disciplines à l'échelle de la Suisse romande. Et en second lieu, la mise en place toute prochaine des épreuves harmonisées au niveau de la Romandie permettront de concrétiser de manière plus visible l'harmonisation souhaitée à l'époque par le peuple suisse.

Comme mon préopinant, je tiens aussi à saluer la volonté d'améliorer encore le bilinguisme et notre canton a un rôle à jouer dans cette démarche.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux prend donc acte de ce rapport.

Repond Brice (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Je n'ai aucun lien d'intérêts avec ce sujet et je parle en mon nom propre.

Mes préopinants ayant déjà communiqué de manière complète sur le rapport annuel, je ne reviendrai pas en détail sur ce dernier.

Je souhaite toutefois mettre en avant deux points qui me tiennent particulièrement à coeur et qui, à mon avis, sont d'une priorité absolue. Il s'agit du bilinguisme et de l'éducation numérique.

Concernant le bilinguisme - je parle essentiellement de l'allemand -, chacun d'entre nous a étudié l'allemand durant sa scolarité durant six à dix ans. Et pourtant, le résultat est bien le même depuis plus de 30 ans et X méthodes différentes. Ce résultat, ce n'est rien d'autre qu'une médiocrité préoccupante d'une majorité d'entre nous dans cette langue. En effet, pour ma part, et je suis convaincu que c'est également le cas pour la majorité d'entre vous, hormis de très rares exceptions, je peux affirmer qu'aucune de mes connaissances n'est devenue bilingue grâce à l'apprentissage de cette langue dans le contexte scolaire. D'ailleurs, il n'y a rien d'étonnant à cela étant donné que toutes les études sur le sujet convergent pour dire que seule l'immersion permettrait un apprentissage sérieux d'une langue. L'immersion n'est d'ailleurs pas seulement la meilleure méthode d'apprentissage pour les langues, mais elle l'est pour l'apprentissage de n'importe quelle matière. En effet, de nombreuses études ont démontré que le cerveau humain n'était pas adapté, ni compétent, pour effectuer du multitâches. Or, lorsque l'on regarde les programmes scolaires, il y a de quoi sourire. Nous demandons aux enfants et adolescents de jongler entre dix à quinze branches différentes durant une semaine standard. Cela étant dit, je trouverais pertinent de réfléchir sur cette base à une adaptation fondamentale de la méthode d'apprentissage. N'est-il pas possible, par exemple, de concentrer un certain nombre de branches différentes par semaine et par journée en étudiant davantage en bloc ou, autrement dit, en immersion? Est-il envisageable d'imaginer un projet-pilote intégrant des enfants, parents et enseignants volontaires pour tester des méthodes fondamentalement différentes afin d'améliorer le système existant? Aussi, concernant l'apprentissage des langues, n'est-il pas temps de mettre un focus complet sur la communication plutôt que sur la grammaire? Nous vivons au XXI^e siècle, nous travaillons tous les jours avec des traducteurs automatiques du type DeepL. Ne devons-nous pas apprendre à travailler avec ces outils, à en tirer le maximum et à les améliorer? Nous sommes tous capables, au moyen d'un wifi, de rédiger, lire et écrire dans un niveau C1 dans plus de 50 langues. Mettons un focus là où il est impératif de nous débrouiller dans la vie, soit dans la communication.

Concernant l'éducation numérique, je ne peux que féliciter la mise en place d'une telle filière et encourager encore plus son développement. Bien entendu, il est important de ne pas utiliser les outils informatiques à tout va, mais de bien cibler les périodes durant lesquelles les enfants pourront les utiliser. Il est prouvé que l'apprentissage par le jeu, la gamification, permet un apprentissage qui est plus rapide et qui reste en mémoire plus longtemps et ce, à tout âge. J'ai pris connaissance avec beaucoup d'enthousiasme que l'éducation numérique intégrait également les notions de base des algorithmes et de la science informatique. Étant moi-même ingénieur en mathématiques et data analyst, je peux vous affirmer que la demande d'emplois dans le domaine de la donnée, soit *data engineer*, *fullstack engineer*, *data scientist* et j'en passe, est en train d'exploser. Une grande partie de ces métiers sont d'ailleurs considérés comme métiers les plus sexy du XXI^e siècle. Je suis convaincu que la Suisse et le canton de Fribourg peuvent tirer un énorme profit si leur stratégie en formation dans ces domaines se performe rapidement. La Suisse ne détient bien évidemment aucune matière première, mais gardez bien en tête que l'on dit de la data qu'elle est le nouveau pétrole du XXI^e siècle. Cette citation est claire et limpide. Les pays, les régions, les cantons qui développeront des compétences dans ce domaine deviendront des places absolument centrales dans le monde. Ne ratons pas cette opportunité, ce virage, et formons en masse des profils de ce type qui vaudront de l'or d'ici quelques années.

Je vous remercie de votre attention et pour les députés qui sont également sensibles à ces sujets, je suis très intéressé et déterminé à aller de l'avant sur ces thèmes.

Emonet Gaétan (PS/SP, VE). Je remercie les trois intervenants pour leurs bonnes paroles. Effectivement, je rejoins ce qui a été dit par mes trois préopinants, en particulier ce qui a été dit par le député Repond. On essaie depuis longtemps sur l'enseignement des langues. Il y a aussi eu plusieurs débats au sein de ce parlement pour essayer d'améliorer cet enseignement, de parler d'immersion, de parler d'échanges linguistiques. Je suis assez d'accord avec vous qu'il s'agit quand même un peu le parent pauvre dans l'enseignement.

Quant à l'éducation numérique, c'est une bonne chose. Il y a le PER numérique, comme je l'ai dit, qui a été adopté. La balle est maintenant dans le camp du département et des services pour que les enseignants soient aussi formés pour pouvoir travailler d'une manière efficace avec leurs élèves.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Juste un mot pour rassurer M. le Député Repond. Effectivement, ces deux éléments qu'il signale font partie de notre programme de législature. Nous allons y mettre beaucoup d'efforts. Vous savez qu'il y aura même une votation populaire durant cette législature à ce propos.

Pour le bilinguisme, des projets-pilotes sont déjà lancés dans le canton. On va pouvoir en tirer les résultats d'ici une année environ et voir comment on peut adapter cela dans d'autres régions. Et l'éducation numérique évidemment aussi, à la fois

par le plan d'études romand, mais aussi par une demande faite par le Grand Conseil d'équiper les jeunes du CO. Cela fait que nous avons une grosse stratégie à mettre en place et à poursuivre maintenant.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Motion 2022-GC-65

Révision totale de la Loi sur les affaires culturelles (LAC)

Auteur-s:	Dietrich Laurent (<i>Le Centre/Die Mitte, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles
Dépôt:	25.03.2022 (<i>BGC mai 2022, p. 1599</i>)
Développement:	25.03.2022 (<i>BGC mai 2022, p. 1599</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	04.07.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2598</i>)

Prise en considération

Dietrich Laurent (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Mes liens d'intérêts: je suis directeur de la culture en ville de Fribourg et le président du Club culture du Grand Conseil.

En préambule, je tiens à remercier le Conseil d'Etat pour sa réponse et sa position favorable à la transmission de cette motion. Aujourd'hui, le besoin de révision de cette loi est devenu indispensable tant les enjeux nationaux et régionaux, les modes d'expression artistique, le besoin de financement, les collaborations, les lieux ou le processus de création ont évolué. Une véritable réflexion de fond est nécessaire et ceci en incluant les parties prenantes impliquées, par exemple les subventionneurs et les acteurs eux-mêmes.

Cette motion propose d'aborder les sujets suivants très actuels ou particulièrement sensibles:

1. l'action de l'Etat par rapport aux différentes expressions artistiques qui aujourd'hui s'entremêlent pour les plus classiques ou apparaissent pour les plus nouvelles;
2. le cercle des bénéficiaires en tenant compte de la situation très difficile des professionnels et des besoins des amateurs, sans les opposer;
3. le traitement de l'ensemble du processus de création des oeuvres, la recherche et le développement, la création, la production, la diffusion;
4. la prise en compte des infrastructures, de leur développement futur, de leur positionnement et de leur collaboration entre elles;
5. les moyens à mettre en place de manière cohérente avec les ambitions annoncées, particulièrement dans le plan financier et les budgets à venir;
6. la gouvernance générale de la culture dans le canton avec les régions, les villes et les communes, les rôles complémentaires des subventionneurs étant à clarifier.

Quant à la méthode, il est impératif que cette révision se fasse en collaboration avec les milieux culturels, professionnels ou amateurs représentant tous les arts, avec les collectivités publiques des trois niveaux – Etat, villes et communes –, avec l'ensemble des institutions de subventionnement. En ceci, la position du Conseil d'Etat me laisse perplexe puisqu'avant même de commencer la révision, il semblerait que certaines positions soient déjà arrêtées, voire que l'Etat est déjà exemplaire dans certains des domaines de son action. C'est possible, mais l'Etat doit être prêt dans cette révision à se remettre en question sur certaines lignes, la future loi devant être un outil fédérateur et rassembleur, et non simplement renforcer l'action actuelle de l'Etat.

La crise du COVID a mis en lumière la fragilité de ce secteur qui a aussi un vrai rôle économique à côté de son impact sociétal. Ces constats doivent enrichir cette révision. Un tour d'horizon comparatif des pratiques au niveau national et dans d'autres cantons semble tout indiqué afin de profiter des meilleures pratiques en accord avec les tendances actuelles. Une répartition des tâches institutionnelles où la question du désenchevêtrement doit être abordée dans un esprit de complémentarité et non une séparation stricte des tâches. Un seul point d'entrée des demandes peut être une solution, mais sans retarder et complexifier le traitement administratif des demandes. Un aperçu de l'ensemble de l'appareil législatif et réglementaire de

l'Etat sera très utile, ceci aussi pour que les autres subventionneurs puissent éventuellement adapter des dispositions dans leur propre réglementation.

Chères et chers collègues, d'avance, merci infiniment pour votre soutien à cette motion.

Menoud-Baldi Luana (*Le Centre/Die Mitte, GL*). Je m'exprime ici au nom du groupe du Centre. Je déclare mes liens d'intérêts.: je suis présidente de l'Association suisse de musique et membre du Club culture du Grand Conseil.

Nous avons pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat à la motion de notre collègue Laurent Dietrich, au nom du Club culture, et relevons avec intérêt que le Conseil d'Etat est résolu à s'engager dans les réflexions mentionnées, à travailler à des solutions d'avenir et propose d'accepter la motion. Le groupe du Centre aussi.

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accepter la motion. Nous jugeons néanmoins nécessaire d'apporter quelques commentaires ou remarques.

Le processus de révision devra impérativement impliquer une collaboration avec les milieux concernés, qu'il s'agisse du secteur amateur ou professionnel, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels et les représentants des collectivités publiques qui sont en l'occurrence partie prenante. Durant la pandémie, nous avons vu que chaque facette du monde culturel a son importance, importance que la révision totale de la loi nous offre l'opportunité de rendre désormais visible, tout comme le développement des acteurs culturels et artistiques,, amateurs et professionnels.

Nous relevons, comme dans la réponse du Conseil d'Etat, que le nouveau programme gouvernemental évoque la volonté d'encourager la culture et d'en faciliter l'accès. Dans la définition du prochain plan financier et du soutien du programme gouvernemental, nous invitons le Conseil d'Etat à déjà s'activer dans cette direction: lien entre culture et activité économique et tourisme, ouverture à une conférence visant à coordonner et soutenir les efforts et les activités de tous les acteurs culturels fribourgeois, maintien et développement de la qualité professionnelle ainsi que de la compétitivité des projets artistiques, culturels, professionnels et amateurs, compte tenu également des traditions de notre canton.

Il est évoqué dans la réponse que la réflexion devra aussi tenir compte de potentiels désenchevêtrements des tâches entre Etat et communes. Nous relevons que l'Etat, conformément au plan gouvernemental et sa vision 2035, a et veut avoir une responsabilité envers les membres de la culture de notre canton. La culture ne doit pas devenir l'otage de longues discussions portant sur ces désenchevêtrements.

Cette réponse nous apparaît donc comme un bon début dans l'optique de la discussion de cette nouvelle loi avec les milieux culturels concernés, professionnels et amateurs, et avec les délégués du Club culture.

Vuilleumier Julien (*VEA/GB, FV*). Je prends la parole au nom groupe Vert-e-s et allié-e-s et déclare les intérêts suivants: à titre professionnel, je suis collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la culture et à titre bénévole je fais partie des comités de Fri-Art Kunsthalle et de la bibliothèque interculturelle LivrEchange.

Notre groupe a pris connaissance avec grand intérêt et attention de la motion demandant une révision totale de la loi sur les affaires culturelles (LAC). Cette motion déposée au nom du Club culture démontre la nécessité d'une révision de cette base légale par différentes mutations et évolutions dans le domaine culturel ces dernières années. La crise du COVID-19 et ses conséquences sur l'écosystème culturel a eu un effet révélateur et accélérateur de certains enjeux comme le montre le rapport que nous traiterons tout à l'heure. Ainsi, les différents défis identifiés par le motionnaire tels que la reformulation des disciplines artistiques, la transformation des cycles de production artistique, les besoins spécifiques des professionnels de la culture et ceux tout aussi important du milieu amateur ou encore les enjeux relatifs aux infrastructures et à la gouvernance nous paraissent pertinents. Nous saluons la réponse du Conseil d'Etat qui s'appuie sur ces questions pour fournir des indications supplémentaires et proposer d'accepter cette motion.

Notre groupe soutiendra à l'unanimité cette motion. Nous souhaitons apporter ici quelques observations pour nourrir la réflexion sur la politique culturelle cantonale, dans le cadre de cette révision et potentiellement au-delà.

La culture et les politiques culturelles doivent être considérées dans une optique de développement durable. Il convient d'intégrer les principes de la durabilité dans la réflexion sur la LAC, en lien avec d'autres instruments (comme la stratégie cantonale de développement durable). En effet, les activités artistiques et culturelles peuvent contribuer au développement durable, par exemple dans le domaine de la cohésion sociale ou de la diversité mais aussi sur le plan économique en valorisant des chaînes de valeur ajoutée locale. D'autre part, une réflexion sur la durabilité des pratiques culturelles, notamment en termes de réduction des impacts environnementaux est également à considérer dans le cadre des outils d'encouragement. Entre culture de la durabilité et durabilité de la culture, un champ important s'ouvre sur le plan nationale et internationale.

La crise du Covid a mis en évidence la fragilité du secteur culturel et la précarité des professionnels de la culture. Le statut, les conditions de rémunération et encore plus de sécurité et de prévoyance sociale constituent des points de fragilité importants. Une réflexion approfondie et concertée est nécessaire pour revoir les conditions salariales et sociales des professionnels

engagés dans des institutions ou projets soutenus par l'Etat. Il faut toutefois veiller à ce que des exigences ne nuisent pas à la diversité du champ culturel. Des modèles innovants tels que le statut d'intermittent culturel ou des modèles souples et collectifs de prévoyance professionnelle sont à explorer.

Dans la loi sur les affaires culturelles actuelle, le patrimoine culturel est encore défini de manière relativement restreinte, à savoir en termes de biens culturels bâtis ou mobilier. Le domaine du patrimoine culturel s'est étendu, notamment avec le patrimoine culturel immatériel, connu aussi sous le nom de traditions vivantes, qui a été reconnu récemment par voie d'ordonnance. Ces expressions populaires bénéficiant d'un grand attachement local sont à inclure dans une approche pluridimensionnelle du patrimoine culturel et de son soutien. Par ailleurs, le patrimoine digital ou numérique est également à prendre en compte pour considérer le patrimoine comme une ressource à valoriser.

Une attention particulière doit être accordée à la gouvernance de la culture, en prévenant toute polarisation entre ville et campagne, centre et périphérie, ou culture professionnelle et amateur. A ce titre, la gouvernance doit refléter et appuyer la diversité culturelle fribourgeoise mais aussi tenir compte des particularités institutionnelles locales. Dans une optique de désenchevêtrement, il convient de clarifier la répartition des tâches entre canton et communes mais aussi avec des structures régionales (préfectures, associations régionales) dont le rôle culturel peut être renforcé.

Finalement, nous rappelons l'importance d'un processus participatif et inclusif de révision qui associe et implique les milieux professionnels et amateurs concernés, les partenaires institutionnels et les collectivités publiques.

Au vu de ce qui précède et comme déjà annoncé, le groupe Vert-e-s et alliées accepte à l'unanimité la motion.

de Weck Antoinette (PLR/PVL/FDP/GLP, FV). Je suis membre du Club culture et je soutiens personnellement cette motion. Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux en fera de même.

Je ne vais pas revenir sur les raisons qui ont poussé le Club de la culture à déposer cette motion. Elles ont été suffisamment évoquées.

Ce qui paraît indispensable est pourquoi doit-on faire cette révision. Cette loi doit mieux prendre en compte le statut d'artiste dont on a vu la fragilité durant la pandémie. La répartition des rôles pour le subventionnement doit être plus claire tout en évitant qu'il y ait une uniformisation du subventionnement. Il faut au contraire que ces différentes sources aident à la diversité culturelle.

Un point qui n'a peut-être pas été suffisamment relevé est la diffusion des œuvres. On constate qu'il y a beaucoup d'excellents spectacles dans le canton qui, ensuite, ne sont pas diffusés. On demande même aux artistes de s'occuper de la diffusion alors que souvent ils ne disposent pas du carnet d'adresses au contraire de certains directeurs de salle. Il faudrait que la loi donne une obligation à ces directeurs, ou au service, pour que la diffusion se fasse beaucoup mieux. Finalement, la culture est le rayonnement de notre canton. Les spectacles qui sont donnés dans notre canton méritent d'être vus par d'autres. Notre canton rayonne grâce à nos artistes. Il faut donc leur donner les moyens suffisants et il faut que le canton les soutienne.

En conclusion, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux soutiendra donc cette motion.

Kubski Grégoire (PS/SP, GR). Mes liens d'intérêts: je suis membre du comité du Club culture et donc co-auteur de cette motion, et également président de l'Orchestre de la ville de Bulle.

La culture est un peu comme l'équipe de foot du Grand Conseil: elle déploie une belle activité, mais elle gagne rarement, trop rarement. Si en plus d'être déficitaire, les structures étatiques d'encadrement et de subventionnement sont peu organisées et peu coordonnées, et ont une structure fort complexe avec notre structure fédéraliste, à ce moment-là on ne s'en sort plus et on complique grandement la tâche tant des différents acteurs et actrices que des différentes institutions. Il est temps de réfléchir à des structures plus coordonnées, plus efficaces, plus ambitieuses. Tout le monde y gagnera.

Tout le monde devra être entendu et il sera important d'écouter les besoins des différents acteurs et actrices du monde culturel. Il sera important également de regarder ce qu'il se fait dans les autres cantons. Il y a notamment d'excellentes idées, à l'instar du Bureau du film en Valais, en Suisse alémanique ou au Tessin, qui attire des producteurs de films étrangers. Ce serait le cas à Fribourg en coordination avec notre politique du tourisme. Il nous faudra également réfléchir aux cercles des bénéficiaires, que ce soit pour maintenir et renforcer cette richesse culturelle d'amateurs qui caractérise Fribourg, pas en opposition avec le monde professionnel mais en complémentarité, de même qu'il sera essentiel de garantir et de promouvoir l'émergence de jeunes artistes dans notre canton.

Pour tout ce qui est des infrastructures, de la coordination des moyens, des bénéficiaires, de la gouvernance, il nous faudra donc une réflexion globale. Je souhaite que l'on évite de tomber dans certains travers relevés par notre collègue Dietrich. Parfois, l'administration a un peu trop tendance à penser qu'elle fait beaucoup de choses extrêmement bien et que l'état actuel convient déjà parfaitement à la situation. Je crois qu'il faut sortir de ces schémas mentaux dans lesquels on se complait. Nous

souhaitons une réflexion ambitieuse et sans tabou, raison pour laquelle je vous invite à soutenir cette motion, ce que fera le groupe socialiste à l'unanimité.

Mauron Pierre (*PS/SP, GR*). Pour l'avoir vu jouer à Lugano, la culture n'est encore pas au niveau de l'équipe de football du FC Grand Conseil. Ce n'est néanmoins pas une raison pour ne rien faire.

J'expose mes liens d'intérêts: je suis aussi membre du Club culture et président de la compagnie théâtrale la Troupe de l'éfrangeté.

Nous avons, avec notre collègue Eric Collomb en 2015, déposé un postulat pour examiner plus en détail un aspect qui était le financement, notamment de l'aide à la création. Cela s'appelait "subvention en faveur de la création artistique". Il est bon de revoir cette loi sur la culture mais il ne faut pas de tabou et c'est la raison pour laquelle je m'attarde sur cet aspect financier. Jusqu'en 2003 à 2005, il n'y avait pas grand-chose en matière d'aide à la création artistique. On était autour de 1,3 million. Suite à une intervention de notre ancienne collègue Isabelle Chassot et de notre encore actuelle collègue Solange Berset, ce montant a été porté à 3 millions en 2005. Aujourd'hui, il frôle presque les 4 millions. Mais en tenant compte de l'augmentation du nombre d'habitants dans ce canton et du franc par habitant, on remarque qu'il y avait dans ce canton plus de francs pour la culture en 2005 qu'en 2022. Vous aviez indiqué dans un excellent rapport qui est sorti en 2017 l'état de l'évolution, la péjoration de ces mesures suite aux mesures structurelles de l'Etat de Fribourg de 2013 à 2017 et le fait qu'il fallait donner des moyens supplémentaires. Les communes ont joué leur rôle avec des salles construites et qui fonctionnent. Il y a également une école, la Manufacture, qui forme beaucoup de professionnels. Je ne parle pas encore de la musique ou d'autres spécificités artistiques du canton. Par contre, les créations coûtent de plus en plus cher et avec des subventions d'un peu moins de 4 millions, sauf erreur, pour l'aide à la création artistique aujourd'hui, il y a de moins en moins de spectacles qui peuvent être subventionnés.

M^{me} la Commissaire du Gouvernement, à l'occasion d'une interview pour vos 100 jours au Gouvernement, à un journaliste de *La Gruyère* qui vous posait la question de savoir si vous comptiez augmenter le soutien financier du canton à la culture, vous aviez répondu que ce n'est pas forcément ce qui est demandé. Je vous en conjure, c'est effectivement ce qui est demandé! S'il y avait au moins une évolution correcte par rapport au nombre d'habitants, s'il y avait plus de moyens pour la culture, elle se porterait également mieux.

Avec cette révision, nous espérons, avec tous les acteurs de la culture, que les moyens mis à disposition de la création artistique soient fortement augmentés. M. Siggen, ancien ministre, disait avant qu'il ne pouvait pas parce que ce n'était pas lui qui avait les finances. On a la chance d'avoir l'ancien directeur de la DICS aux finances, donc vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas le faire.

Galley Nicolas (*UDC/SVP, SC*). Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre et n'ai pas de lien direct avec cet objet.

Nous avons débattu avec attention de cette motion visant à revoir complètement la loi sur les affaires culturelles. Notre groupe est d'accord sur le principe d'une révision totale. Nous resterons toutefois attentifs à plusieurs facteurs, notamment aux coûts que pourrait engendrer une révision totale. Nous estimons, à l'inverse du député Mauron, que les montants actuels sont suffisants et ne doivent pas prendre l'ascenseur. Nous serons également attentifs au terme très général de "nouvelles tendances". Tout et n'importe quoi ne peut et ne doit pas être soutenu par l'Etat!

Nous souhaitons que la culture populaire, les fanfares et chœurs de village, soient mieux soutenus et pas uniquement la culture dite professionnelle.

Zurich Simon (*PS/SP, FV*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis membre du conseil de fondation du Nouvel Opéra Fribourg et à ce titre je souhaitais apporter quelques exemples concrets des difficultés qu'on rencontre aujourd'hui dans ce canton pour produire des spectacles artistiques et culturels.

Il y a deux problèmes principaux qui, à mon sens, mériteraient d'être pris en charge et résolus dans le cadre de cette révision de la loi sur les affaires culturelles:

1. les contribuables fribourgeois sont aujourd'hui défavorisés par rapport aux contribuables parisiens ou irlandais quand le Nouvel Opéra Fribourg produit un spectacle qui est ensuite diffusé à Equilibre ou Nuithonie par exemple. Je m'explique. On a une série de spectacles qui ne sont pas pris en charge dans l'abonnement parce qu'il y a un décalage entre la politique culturelle cantonale et la politique culturelle au niveau communal et intercommunal. C'est très regrettable pour les contribuables fribourgeois et c'est là un souhait de ma part de pouvoir améliorer la gouvernance de notre système culturel fribourgeois – des prises de position que j'ai déjà entendues tout à l'heure;
2. la création culturelle fribourgeoise est aujourd'hui aussi défavorisée par rapport à l'accueil de productions qui viennent d'ailleurs. Certes, c'est enrichissant pour nous comme spectatrice et spectateur d'avoir accès à d'autres productions. Mais

j'estime que quand les contribuables fribourgeoises et fribourgeois investissent dans la production d'un nouveau spectacle, ils ont le droit de pouvoir y avoir accès parce que l'agenda est facilité, parce qu'aussi le soutien financier suit derrière.

Dans ce sens-là, j'enjoins l'administration de tenir compte de ces aspects lors de la révision de la loi.

Gaillard Bertrand (*Le Centre/Die Mitte, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis syndic d'une commune plutôt réputée pour ses athlètes, mais également comme berceau de certains compositeurs et artistes, et membre du comité des communes fribourgeoises et membre du Club des communes du Grand Conseil. C'est à ce titre que je prends la parole.

Les communes et les associations régionales sont les actrices et les promotrices de la culture, qui est intimement liée avec la proximité. Nous soutenons la révision de la loi en insistant sur un point: nous demandons une loi cadre avec un vrai désenchevêtrement des compétences et des tâches. Il importe en particulier de clarifier la gouvernance et les principes de subventionnement.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Im Kanton Freiburg besteht eine dynamische Kulturlandschaft, die auf regionaler Ebene eine wichtige Rolle spielt und ihren Platz zwischen den urbanen Zentren der Schweiz und zwei Sprachregionen gefunden hat. Die gesetzlichen Grundlagen haben es ermöglicht, die Entwicklung der Freiburger Kultur über mehrere Jahrzehnte auf diesem Weg zu unterstützen.

Aujourd'hui encore, les fondamentaux qui régissent la loi sur les affaires culturelles de 1991 permettent à l'Etat de développer une politique dynamique d'encouragement de la culture en commençant bien sûr par la promotion de la création artistique professionnelle, mais pas seulement.

En se basant sur la LAC et une analyse de situation, le Conseil d'Etat a proposé en 2017 au parlement une stratégie culturelle qu'il a mis en œuvre avec de nombreuses améliorations et adaptations du dispositif d'encouragement. Dans son plan gouvernemental 2022-2026, il entend poursuivre fortement cette stratégie avec des actualisations pour mieux répondre aux enjeux et aux besoins du secteur culturel après la crise du COVID. Il est aussi conscient que des ressources publiques supplémentaires sont nécessaires pour que la production actuelle puisse poursuivre son développement. Ainsi, la scène culturelle fribourgeoise se développe. Une stratégie l'accompagne. La base légale a effectivement besoin d'être améliorée pour suivre le mouvement. Dans la mesure où la loi a plus de trente ans, le Conseil d'Etat s'est dit prêt à la revoir.

In jüngster Zeit hat die Pandemie mehrere Entwicklungen im kulturellen Sektor akzentuiert und verschiedene bereits bekannte Schwachstellen offengelegt, die sich in den nächsten Jahren wahrscheinlich noch stärker ausprägen werden.

Ainsi, si le dispositif d'encouragements de l'Etat s'est régulièrement adapté, il devra l'être probablement encore davantage ces prochaines années. Toutes vos interventions, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, vont dans le sens que nous souhaitons. Le Conseil d'Etat est de l'avis des motionnaires, parce que cette base légale doit désormais mieux aborder la culture dans son ensemble, en tenant compte de son développement récent et futur, et en insistant également sur la durabilité de ce secteur. La notion même de la culture a évolué avec de nouveaux domaines artistiques, des attentes différentes, des structures nouvelles et des processus de production.

Depuis une décennie, vous l'avez rappelé dans certaines interventions, le rôle des villes-centres régionales s'est renforcé, posant plusieurs problématiques intercommunales de collaboration entre les collectivités publiques au niveau cantonal, régional, communal. Là évidemment, chacun peut et doit jouer son rôle.

La culture d'aujourd'hui à Fribourg est mobile. Elle se digitalise, s'organise en réseaux et rayonne bien au-delà de Fribourg. Dans toutes ses formes d'expressions, qu'elle soit amateur ou professionnelle, patrimoniale ou contemporaine, la culture constitue un véritable investissement pour la cohésion sociale, une société durable, que je souhaite voir vivre partout sur notre territoire en favorisant la participation culturelle de toutes et tous.

C'est peut-être l'un des rares points positifs de la crise du COVID: le milieu culturel a dû s'organiser et nous, les politiques, avons enfin reconnu ce domaine comme un véritable secteur économique dans lequel nous devons investir. En gardant sa totale liberté, la culture est à mes yeux une aide à la réflexion importante sur notre monde en transformation. Je suis persuadée qu'elle peut nous aider à accompagner les nombreux changements à venir, contribuer à trouver des solutions dans des domaines où on ne l'attend pas.

Der Staatsrat ist entschlossen, sich an dieser Reflexion zu beteiligen, um an Lösungen für die Zukunft zu arbeiten.

J'aimerais insister sur cette phrase: le processus de révision se fera en collaboration, de manière participative, en impliquant les milieux concernés – les partenaires institutionnels, les représentants des collectivités publiques concernées, les professionnels, les amateurs. Je me réjouis sincèrement de cette discussion qui va suivre et qui nous permettra, de manière enthousiaste et positive, de poser les premiers jalons de cette grande révision.

En conclusion et compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accepter la motion. Je remercie les groupes qui se sont prononcés dans ce sens.

> Au vote, la prise en considération de cette motion est acceptée par 102 voix contre 1. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté en faveur de la motion:

Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Bonny David (SC,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Genoud (Brillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Müller Chantal (LA,PS / SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Ingold François (FV,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Levrat Marie (GR,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Berset Solange (SC,PS / SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Papaux David (FV,UDC / SVP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Schneuwly Achmi (SE,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Moussa Elias (FV,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS / SP), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLB). *Total: 102.*

A voté contre:

Riedo Bruno (SE,UDC / SVP). *Total: 1.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

—

Rapport 2022-DICS-35

Impacts du Covid-19 dans le domaine de la culture (Rapport sur postulat 2020-GC-156)

Représentant-e du gouvernement: **Bonvin-Sansonens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles**
Rapport/message: **04.07.2022 (BGC septembre 2022, p. 2430)**

Discussion

Ghielmini Krayenbühl Paola (VEA/GB, SC). Je suis membre du comité du Club culture.

Le groupe VERT-E-S et alliés a pris connaissance du rapport concernant les impacts du COVID-19 dans le domaine de la culture. Nous remercions le Conseil d'Etat pour ce rapport complet et le sondage très intéressant qui l'accompagne. Nous pouvons dire aujourd'hui que le dispositif mis en place dans l'urgence a été assez efficace avec l'ordonnance fédérale, la loi COVID, les ordonnances cantonales et les mesures de relance. Nous constatons qu'un peu plus de 11 millions ont été dépensés en tant qu'aide aux dommages subis et pour des projets de transformation. Pourtant, entre les aides fédérales et cantonales, plus du double de ce montant était à disposition. Si, d'une part, on comprend que le montant a été évalué de manière très large et prudente, d'autre part, nous nous demandons pourquoi les critères d'éligibilité ont été aussi stricts ou interprétés si strictement. Nous constatons par exemple qu'environ 50 % des projets de transformation ont été refusés. De plus, ce sont les entreprises culturelles qui s'adjugent la part du lion de ces aides. C'est pourtant les actrices et acteurs culturels qui ont souffert le plus de cette crise et le sondage le montre bien.

Toutefois, notre groupe est satisfait du travail accompli par l'Etat, qui a permis d'éviter la fermeture définitive d'entreprises culturelles et de contenir la cessation d'activité des actrices et acteurs culturels de notre canton. Comme le démontre le rapport, la crise a permis de mettre en lumière la fragilité et la précarité de ce milieu. Des créateurs dans le domaine des arts vivants et des arts visuels sont sûrement passés entre les mailles des filets des aides en n'ayant ni un statut d'indépendant, ni un statut de salarié.

Il est probablement encore trop tôt pour évaluer les conséquences globales de la crise. La recherche de sponsors sera plus difficile. Le public va-t-il revenir? Dans le domaine de la culture amateur, la crise a fait ressortir le problème du recrutement. Les chorales et les fanfares ont des défis à relever. Des réflexions préexistantes de collaboration, et même de fusion, entre sociétés, le soutien à la formation mais aussi de rémunération de directrices et directeurs devront de poursuivre et aboutir à des mesures pour maintenir la culture de l'art choral et musical vivante et attractive. La crise aura eu au moins le mérite d'avoir mis en lumière la précarité des artistes professionnels et la nécessité d'améliorer leur condition. Nous saluons ici quelques projets de transformations qui vont dans cette direction, comme le soutien à la création de la Coopérative BURO, qui va aider les créatrices et créateurs à accéder au statut de salariés. Nous saluons aussi l'intention du Gouvernement dans sa stratégie de vouloir renforcer la mobilité des artistes et la diffusion des créations mais aussi d'améliorer la rémunération et la prévoyance sociale des actrices et acteurs culturels. Nous pensons qu'il ne faudra pas appauvrir la scène culturelle. Il ne faut pas faire moins, mais mieux. Il faut faire mieux avec plus.

C'est avec ces considérations que notre groupe prend acte de ce rapport.

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat den Bericht zum Postulat Dietrich im Namen des Kulturklubs gelesen und will dazu kurz Stellung nehmen.

Der Bericht beschreibt, welche Auswirkungen die Covid-19-Krise auf die Freiburger Kultur hatte und wie sich die Situation heute darstellt. Es überrascht nicht, dass der Kultursektor seit März 2020 stark leidet. Der Staat garantierte den Kulturveranstaltern, die gezwungen waren, die Aktivitäten zu verschieben oder abzusagen, die zugesagten Subventionen, sofern diese sich auf bereits entstandene Kosten bezogen. Finanziert wurde dieses Hilfspaket zu gleichen Teilen von Bund und Kanton.

Bis Ende 2022 wurde in drei Schritten ein Betrag von 28 Millionen Franken für Entschädigungen für Projekte und damit verbundenen Verwaltungskosten zur Verfügung gestellt. Die finanziellen Verluste konnten grossmehrheitlich ausgeglichen werden. Allerdings sind die Strukturen geschwächt.

Ein grosses Problem ist die schlechte Entlohnung der Kunstschaffenden und die soziale Absicherung. Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei wünscht, dass zukünftig nötige Massnahmen ergriffen werden, um diese prekären Verhältnisse zu verbessern.

Lepori Sandra (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Le Conseil d'Etat a mis en place, durant la pandémie, plusieurs sortes de mesures et par le biais de l'adoption d'ordonnances cantonales, basées sur la législation fédérale. Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux remercie le Conseil d'Etat pour son action lors de cette période difficile.

Des contributions ont été octroyées également pour des projets de transformation, afin que les entreprises culturelles puissent s'adapter aux circonstances, et d'autres mesures d'urgence prévues au niveau national, comme les RHT et les APG, ont complété les aides. Enfin, le Service de la culture a mis en place un système d'information et de consultation.

Comme cela a déjà été relevé, la pandémie a permis également de mettre en exergue le statut salarial précaire et le manque ou l'absence de sécurité sociale des membres des secteurs du milieu culturel. C'est pourquoi un renforcement du statut professionnel de l'artiste va être mis en place par un groupe de travail, ce que salue également le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux, qui est d'avis que le domaine de la culture est un élément important de notre économie et de notre vie sociale.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux relève que le rayonnement de la culture fribourgeoise est un élément non négligeable de l'économie de notre canton. Il salue la volonté du Conseil d'Etat d'encourager le lien entre culture, attractivité et tourisme dans son programme de législature 2022-2027 et prend acte du rapport.

Menoud-Baldi Luana (*Le Centre/Die Mitte, GL*). Je m'exprime ici au nom du groupe du Centre. Je suis présidente de l'Association suisse des Musiques et membre du Club culture du Grand Conseil.

Le groupe du Centre a pris connaissance du rapport et des soutiens des activités entrepris par l'Etat. Nous remercions le Conseil d'Etat pour ce rapport. Je ne vais pas revenir sur les chiffres. Nous avons aussi pris connaissances des montants attribués directement, ou par le biais des ordonnances cantonales et nationales. Il est à relever que certains milieux culturels, amateurs et professionnels, ont davantage souffert que d'autres. Ils ont eu de grandes difficultés et il ne faut pas l'oublier dans le présent et dans le futur. Nous estimons que ce rapport est la base pour ne pas oublier que la culture a été soutenue financièrement, mais qu'on doit prendre connaissance de ces problématiques, de ces fragilités, des lacunes qui ont surgi pendant la pandémie, ceci afin de continuer à mieux soutenir et développer les milieux culturels.

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). Je m'exprime au nom du groupe socialiste et je suis président de l'Association Ancienne Gare, qui regroupe notamment le FIFF, le Belluard Bollwerk International ainsi que le Nouveau Monde.

Nous avons pris acte de ce rapport et nous remercions également le Conseil d'Etat, mais surtout le Service de la culture, qui a travaillé d'arrache-pied durant cette pandémie pour trouver des solutions adaptées tant aux entreprises qu'aux différents acteurs culturels. Néanmoins, ce rapport ne me semble pas véritablement complet. Pourquoi? Eh bien il manque un mot: si vous faites un "ctrl F" sur ce PDF et tapez le mot "remboursement", vous n'allez rien trouver. Or, notamment l'article 18 al. 3 de l'ordonnance fédérale COVID-19 culture nous dit que le remboursement peut être exigé à certaines conditions aux entreprises et acteurs culturels. D'où la question très précise de la part de notre groupe à M^{me} la Commissaire du Gouvernement: est-ce que les différents montants évoqués dans ce rapport sont-ils définitifs, soit définitivement alloués aux entreprises et aux acteurs culturels, ou est-ce que les entreprises et les acteurs culturels doivent craindre qu'un remboursement sera exigé à un moment donné, ce qui bien évidemment atténuera quelque peu le rapport ou le bilan élogieux contenu dans ce rapport. Je vous remercie donc d'apporter ces réponses ou la réponse à ces questions et c'est avec quelques considérations que notre groupe a pris acte de ce rapport.

Bonvin-Sansonnens Sylvie, Directrice de la formation et des affaires culturelles. Vous le savez, depuis mars 2020, le secteur de la culture a connu une crise sans précédent. Les conséquences se ressentent aujourd'hui encore, nous en sommes conscients.

Le postulat demande un état des soutiens octroyés durant la crise et questionne sur des problématiques telles que la précarité des artistes ou l'impact de la crise sur le paysage culturel de notre canton. Dans son rapport, le Conseil d'Etat a présenté les statistiques couvrant la période de mars 2020, donc lors du premier confinement, à fin décembre 2021. Un crédit-cadre global et prudent de 28 millions de francs, couvrant aussi l'année 2022 – donc on est sur trois ans –, a été mis à disposition du secteur culturel, cofinancé par le canton et la Confédération. Le total des indemnités allouées entre mars 2020 et décembre 2021 se monte à 11 284 115 francs. Je rappelle que le montant cadre a été estimé au moment où l'évolution de la pandémie restait très incertaine. Chacune des demandes a été traitée sans délai et de façon rigoureuse.

Trimestre après trimestre, une analyse économique de chacune des entreprises ou acteurs culturels a permis de suivre la situation au plus proche de la réalité, en fonction de leurs informations. Sur cette base, les aides ont été octroyées pour compenser 80 % des dommages constatés. Le Service de la culture a, en tout temps, veillé à une bonne information, maintenu un contact régulier avec les associations faitières. Un accompagnement particulier a permis que les entreprises et personnes concernées puissent être renseignées, dirigées vers les aides disponibles. Dans certains cas, seules les aides du secteur économique, telles que les APG ou les RHT, ont suffi à combler les dommages alors que les indemnités culture étaient devenues subsidiaires.

Grâce au système comprenant des aides économiques générales et des aides spécifiques à la culture, donc deux systèmes d'aide – tout cela a été mis en place par le canton et la Confédération – tout comme par le maintien des subventions promises par les collectivités publiques – donc les collectivités ont continué à subventionner ces institutions culturelles –, nous pouvons estimer aujourd'hui que nous avons répondu aux besoins des entreprises et acteurs culturels afin de les aider à surmonter la crise. L'une des preuves qui nous rassure, c'est que nous constatons une réduction progressive du nombre de demandes d'indemnisation durant le premier semestre de cette année, avec seulement 30 demandes pour des dommages d'environ 500 000 francs.

Depuis le début de cette année, nous assistons donc bien à une reprise progressive et encourageante des activités du secteur culturel, reprise qui doit cependant être évidemment nuancée selon le type d'entreprise et le domaine culturel. Tous n'ont pas été touchés de la même manière. Notre rapport présente un sondage mené au début de cette année auprès des milieux

concernés, qui ont identifié les enjeux et leurs préoccupations propres à cette sortie de crise. De façon générale, on comprend que la crise a renforcé et accéléré des problèmes structurels préexistants. Je pense que pour résoudre cette situation, nous devons passer par une analyse et une réflexion sur le système de production de la culture, menées en collaboration avec les autres cantons et la Confédération, car il s'agit de thèmes qui dépassent nos frontières comme je l'ai évoqué lors du débat précédent, un débat important sur les bases légales que vous avez décidé de commencer. A titre illustratif, les soutiens COVID à des projets de transformation constituent un dispositif intéressant.

Peut-être un mot sur ces aides de projets de transformation. Seules les entreprises culturelles pouvaient déposer des projets de transformation. Des acteurs culturels privés ou seuls ne pouvaient déposer un de ces projets qu'en se mettant ensemble, en faisant une collectivité et, malheureusement, ils ne l'ont pas beaucoup fait. C'est pour cela que c'est plutôt vers des entreprises que ces aides sont allées. Mais ils avaient la possibilité individuellement, mais en se mettant ensemble, de déposer un projet. Contrairement aux indemnisations qui couvraient les dommages financiers des entreprises culturelles, les projets de transformation aident au redémarrage des entreprises culturelles, à faire face au défi actuel, comme la reconquête du public, à réadapter leurs structures aux prestations, aux nouveaux modes de consommation culturelle et surtout à innover. En 2021, ce dispositif a permis d'allouer 2,7 millions de francs à 52 projets, dont de nombreux sont en cours et donnent de bons résultats.

En 2022, chaque date de dépôt des requêtes pour de tels projets voit arriver davantage de demandes avec, au total, 27 nouveaux projets déposés pour plus de 1,3 million de francs demandés. Les projets arrivés encore récemment sont toujours en cours d'analyse par le Service de la culture et un jury externe de professionnels. Parmi les projets, dont je rappelle qu'ils étaient soutenus paritairement par le canton et la Confédération, je voudrais citer Insitu. C'est un projet de plateforme culturelle cantonale bilingue qui sera opérationnel dans quelques mois. Elle comprend un agenda et une carte digitale interactive qui faciliteront l'accès à l'information et le rayonnement de la culture fribourgeoise, tant professionnelle qu'amateur. Autant une troupe de théâtre professionnelle qu'une chorale de village pourront mettre les informations sur cette plateforme digitale. Et il y a également BURO, qui est un projet de soutien administratif et social pour les acteurs culturels. On a vu qu'ils étaient dans la précarité car, souvent, ils ne connaissaient pas le système des aides sociales; ce projet permet de renforcer le soutien juridique aux artistes. Et d'autres projets se sont concentrés sur la mutualisation d'équipements, certains se sont mis ensemble pour acheter des équipements, pour la formation professionnelle, pour créer des synergies et des pôles de médiation au service de plusieurs institutions.

J'aimerais noter que l'Etat prévoit, ces prochaines années, un programme d'impulsions visant à favoriser des projets de coopération entre le secteur culturel et ceux de l'économie, de l'innovation, du social ou du tourisme. Il y a, cette semaine, un événement qui réunit déjà les acteurs du tourisme et de la culture. Mais l'enjeu principal consistera à accompagner le secteur culturel pour faire face à plusieurs autres défis structurels que j'ai évoqués tout à l'heure. En s'engageant pour une politique culturelle dynamique et pragmatique, en investissant dans une création artistique tournée vers le rayonnement, l'innovation, l'accès à la culture et porté par des institutions fortes et modernes, le Conseil d'Etat souhaite répondre aux besoins tant des créateurs et créatrices fribourgeois que de la population, en lien avec les différentes politiques publiques. C'est pour ça que le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à prendre acte de ce rapport et à continuer à nous soutenir et à soutenir le développement de sa politique culturelle.

Pour répondre encore à la question du député Moussa, j'aimerais préciser que depuis le début de la crise, le but de l'Etat était de couvrir des dommages effectifs et non d'éventuels bénéfices sur des budgets des exercices de la période COVID. C'est pour ça que la question du remboursement avait été évoquée, parce que les institutions culturelles ne pouvaient pas faire des bénéfices avec les subventions. Actuellement, je ne crois pas que nous ayons demandé des remboursements à des institutions culturelles.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

—

Rapport d'activité 2022-DEE-18

Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) - Rapport d'activité 2021

Rapporteur-e: **Brodard Claude** (PLR/PVL/FDP/GLP, SC)
Représentant-e du gouvernement: **Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle**
Préavis de la commission: **08.06.2022** (BGC septembre 2022, p. 2413)

Discussion

Brodard Claude (PLR/PVL/FDP/GLP, SC). La Commission des finances et de gestion a examiné lors de sa séance du 8 juin 2022 le premier rapport d'activité de l'Etablissement cantonal de promotion foncière pour l'année 2020-2021. En effet, selon l'article 39 de la Loi sur la politique foncière active, le Grand Conseil exerce la haute surveillance de l'ECPF et doit prendre acte au minimum du rapport.

L'ECPF a débuté ses activités en octobre 2020 et a été inscrit au Registre du commerce en avril 2021. Ses missions sont bien expliquées dans le rapport, vous les connaissez certainement et je n'y reviens pas.

Actuellement trois sites occupent de façon prépondérante les responsables de l'entité, à savoir Agrico à Saint-Aubin, La Maillarde à Romont et Pré-aux-Moines à Marly. A relever que le transfert de propriété entre l'Etat de Fribourg et l'Etablissement cantonal de promotion foncière est intervenu en 2022, car il fallait attendre le résultat du référendum financier obligatoire accepté en mai 2022 par la population fribourgeoise.

Sur le plan financier, voici quelques indications qui me semblent importantes pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021:

1. recettes locatives pour plus de 1,5 millions de francs;
2. malgré cela, résultat net déficitaire de 1,2 millions de francs, après utilisation des fonds de la politique foncière active;
3. les fonds libres de l'Etablissement au 31 décembre 2021 s'élèvent à plus de 23 millions de francs, mais ils seront augmentés lors de la vente acceptée par notre Parlement de terrains à la société Micarna.

La CFG juge favorablement l'évolution de l'Etablissement et la gestion financière semble être sous contrôle.

Sur le plan politique, ce dossier doit naturellement être suivi avec attention. Le plan financier devra probablement être adapté, le mandat de prestations revu en 2024, et des questions stratégiques se posent déjà. Par exemple, l'Etablissement peut-il ou doit-il emprunter auprès d'institutions bancaires? Doit-il avoir une politique d'acquisitions immobilières agressive, peut-être au détriment d'acteurs économiques privés? Ces considérations ne font pas l'objet de la discussion d'aujourd'hui, mais je souhaitais vous en faire part car elles ont été abordées lors de la séance de la CFG.

Au nom de la CFG, je remercie MM. Olivier Curty, conseiller d'Etat, et Giancarlo Perotto, directeur, pour avoir répondu à toutes nos questions en lien avec la vie et les missions de l'ECPF. Remerciements aussi aux nombreux intervenants financiers et comptables présents à la séance pour nous avoir présenté les comptes et soutenu dans leur examen. Car il faut bien l'admettre, ces états financiers sont assez techniques.

Au nom de la CFG, je vous recommande de prendre acte du présent rapport d'activité.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Es ist mir ein grosses Vergnügen - und ich bin auch ein wenig stolz darauf -, Ihnen heute den ersten Geschäftsbericht der Kantonalen Anstalt für Bodenpolitik (KAB) präsentieren zu dürfen.

Ces rapports, cela a été dit, s'articulent sur une période allongée à 15 mois, et non 12 mois, soit de la date de création de l'ECPF le 31 octobre 2020 jusqu'au 31 décembre 2021. Donc dorénavant il y aura un rapport qui couvrira douze mois. Vous avez également entre les mains le résumé des premiers effets de cette politique foncière active que nous avons ensemble, je tiens à le souligner, choisi de construire pour mettre à la disposition des entreprises les terrains dont elles ont besoin pour s'étendre ou s'installer dans notre canton. La création de l'Etablissement cantonal de promotion foncière a été un pas très novateur, grâce à vous, en matière de développement économique sur notre territoire. Et puis, avec l'ECPF, nous avons lancé une réflexion différente quant au développement des sites industriels. Nous avons vraiment conçu une approche globale, prenant en compte les diverses politiques sectorielles ainsi, évidemment, que les défis qui se posent à nos sociétés modernes en appuyant ensemble sur les trois piliers du développement durable.

Vor Ihnen liegt der erste Geschäftsbericht dieser Anstalt, die durch den Staatsrat und den Grossen Rat mit den nötigen Instrumenten ausgestattet wurde, um schlussendlich voll funktionsfähig zu sein und ihren Auftrag zugunsten der Wirtschaftsentwicklung unseres Kantons zu erfüllen.

Ces quinze premiers mois de l'existence de l'ECPF ont été notamment consacrés à poser les bases de son organisation. Il faut s'imaginer que l'on est parti d'une feuille blanche: tout a dû être créé de A à Z, de la mise en place du système informatique à la gestion de la comptabilité, en passant par l'exploitation des sites, leur entretien et aussi la planification de leur futur développement.

Le premier mandat de prestation octroyé par le Conseil d'Etat à l'ECPF et a son conseil d'administration court donc du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2023. Je remercie déjà le rapporteur d'avoir préparé le terrain pour le prochain mandat de prestation - les discussions vont prochainement débiter, en collaboration avec la CFG. Celui-ci est principalement consacré à la mise en place de l'établissement proprement dit, surtout aussi à la définition de la stratégie voulue pour les sites industriels de St-Aubin et Romont.

Die KAB hat sich in das Abenteuer der industriellen Entwicklung gestürzt und verfolgt dabei sehr ehrgeizige, aber auch unerlässliche Ziele für unsere heutige Gesellschaft. Ihre Strategie, die der Staatsrat unterstützt, besteht darin, die Arbeitszonen sozusagen neu zu erfinden, um sie attraktiver zu machen und zwar nicht nur für die Unternehmen, sondern auch für die Mitarbeitenden und schlussendlich auch für die Bevölkerung.

Nous visons ainsi la création de sites exemplaires en matière de production et de consommation d'énergie, avec 100 % d'énergies renouvelables. Le premier exemple en est le site agricole de St-Aubin, appelé à devenir le campus agro-alimentaire et biomasse leader en Suisse, tout cela dans le respect des richesses patrimoniales et naturelles du lieu. Ce n'est très certainement pas la façon la plus simple, il faut le dire, de développer un site, mais c'est très certainement la manière de faire la plus intelligente et durable aussi du XXI^e siècle. Vous l'avez lu peut-être, une très grande étape a été franchie il y a quelques jours avec l'entrée en force du plan d'affection cantonal, le PAC Agricole, le PAC St-Aubin. Ceci permet désormais de lancer de manière concrète le développement du site. Les discussions et négociations avec les recourants ont occupé évidemment une très grande partie du temps des collaboratrices et collaborateurs de l'ECPF pendant cette première période d'exercice.

Die Kantonale Anstalt für aktive Bodenpolitik hat sich sehr rasch eingearbeitet, darf man sagen, und sofort gute, ja sogar sehr gute Arbeitsbeziehungen mit den Dienststellen des Kantons aufgebaut. Ich möchte an dieser Stelle den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern der Dienststellen, die die KAAB mit offenen Armen empfangen und ihr den Einstieg erleichtert haben, recht herzlich danken - ich denke hier besonders an das Bau- und Raumplanungsamt, die Wirtschaftsförderung und auch an Grangeneuve.

Herzlichen Dank auch an den Verwaltungsrat, den Direktor und die Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der kantonalen Anstalt, die sehr Grosses geleistet haben.

L'ECPF a également travaillé de concert avec les régions et les communes au cours de cette première année d'activité. On peut dire que nous sommes en phase d'approche où, je serais tenté de dire, chacun apprend à se connaître. Il s'agit à présent d'installer un vrai mode de collaboration. C'est ce qui est en train de se mettre en place de manière positive et aussi efficace.

Au cours de cette première période d'exercice, le transfert des propriétés Agricole, la Maillarde et Pré-aux-Moines a pu être mené grâce à la votation populaire du 15 mai dernier que vous avez largement soutenu, je vous en remercie, et qui a été approuvée aussi par trois quarts de la population fribourgeoise. C'est un résultat qui trahit bien sûr les très grandes attentes du public et des politiques face à la politique foncière active de notre canton. L'ECPF a établi également un plan financier examiné par la Commission des finances et de gestion, qui permet d'avoir la vision à long terme du développement de l'établissement. Il montre aussi que les trois sites acquis peuvent être développés, chacun avec une stratégie propre pour attirer des entreprises et ainsi créer de l'emploi dans notre canton.

Ich werde nicht alles Revue passieren lassen, was zwischen dem 1. Oktober 2020 und dem 31. Dezember realisiert wurde. Erlauben Sie mir nur zwei Zahlen:

En quinze mois, ce sont plus de 7 millions de francs qui ont été investis et un 1,5 million de rentrées locatives perçues. Et à l'heure actuelle, travaillent huit personnes, la dernière ayant été engagée le 1^{er} juillet dernier au sein de l'ECPF. Elles gèrent les 14 projets en cours de planification. Il me tient aussi à cœur de souligner que la parité est plus qu'assurée, avec cinq femmes et trois hommes au sein de l'équipe. L'objectif reste d'atteindre l'équilibre financier au plus vite autour de l'année 2030 et même de générer un bénéfice quelques années plus tard.

Die Gesamtausgaben seit der Gründung der KAAB belaufen sich auf 9,5 Millionen Franken, wie das bereits gesagt wurde. Und - vielleicht noch wichtig -: Der Fonds für die aktive Bodenpolitik, der mit 100 Millionen Franken dotiert wurde, verfügte am 31. Dezember über einen Saldo von 45,8 Millionen Franken.

Conclusion: ce premier rapport d'activité vous détaille les premiers pas de l'Etablissement cantonal de promotion foncière active. C'est donc un adolescent, on peut le dire. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées en quinze mois et vos deux collègues qui font partie du conseil d'administration avec moi ne me contrediront sans doute pas. Il reste beaucoup à faire, ce que vous ne verrez pas noir sur blanc dans ce rapport d'activité, mais que vous pourrez lire entre les lignes en voyant l'évolution du projet. Ce sont des défis futurs qui attendent l'Etablissement cantonal de promotion foncière. C'est une aventure de longue, voire de très très longue haleine que nous avons lancée ensemble. Vous avez donc les premiers fruits sous les yeux.

Levrat Marie (*PS/SP, GR*). Je prends la parole au nom du groupe socialiste.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du rapport de l'Etablissement cantonal de promotion foncière. Nous sommes très heureux de pouvoir lire le premier rapport établi depuis son existence. La politique foncière active reste un enjeu majeur pour le canton de Fribourg. Nous sommes également très heureux de constater que les trois sites sont voués à être des modèles fribourgeois de balance entre des intérêts économiques, sociaux et environnementaux. Ainsi, nous nous réjouissons tout particulièrement de la promesse faite de produire de l'énergie 100 % renouvelable sur ces sites.

La création de l'ECPF était une volonté du Parlement cantonal. Et c'est également grâce au Parlement fribourgeois qu'il a pu être doté de moyens suffisants pour mener une véritable politique foncière active. Le premier rapport qui nous est soumis aujourd'hui n'est toutefois que le fruit du premier mandat de prestation, et c'est donc un embryon de l'activité de l'ECPF.

L'ECPF va progressivement atteindre son rythme de croisière, notamment avec l'entrée en force du PAC comme déjà mentionné. Ainsi, le Parlement et le Gouvernements se doivent pour la suite d'accorder un mandat de prestation ambitieux qui permette d'agir rapidement, notamment avec l'achat de nouveaux terrains. J'émetts ici le vœu de pouvoir parler prochainement non pas des quatre piliers de l'Etat de Fribourg, mais des cinq piliers. L'ECPF doit aujourd'hui être considéré comme un acteur de la politique foncière active et non pas comme un subalterne de l'Etat. Nous nous devons de garantir à l'ECPF de l'autonomie vis-à-vis de l'Etat, comme c'est le cas par exemple actuellement avec l'ECAB. Ainsi, nous nous posons la question de savoir s'il est adéquat que le président du conseil d'administration soit également le ministre de tutelle ou s'il ne serait pas mieux d'avoir un autre ministre qui en assure la présidence. La double casquette peut parfois mener à des conflits d'intérêts.

Pour finir, nous aimerions féliciter l'ECPF pour ce premier rapport, tout en insistant sur la nécessité d'avoir une politique foncière active ambitieuse pour le canton de Fribourg. Nous aimerions également insister sur la nécessité de se donner les moyens pour avoir une telle politique dans le canton. Nous aimerions également relever que l'équilibre entre les intérêts sociaux, économiques et écologiques doit continuer à être au centre des réflexions pour l'avenir. Avant de terminer, nous nous demandons finalement si le Grand Conseil ne devrait pas élargir le champ d'application de l'ECPF et y intégrer notamment les questions liées à l'habitation en plus des terrains industriels. J'aimerais bien connaître l'avis de commissaire à ce sujet.

Dietrich Laurent (*Le Centre/Die Mitte, FV*). Le groupe Le Centre a pris connaissance avec intérêt du rapport de l'Etablissement cantonal de politique foncière pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021.

Avec le Projet fiscal 2017, le Plan directeur cantonal et la loi sur la promotion économique, l'ECPF vient compléter les instruments permettant la réalisation de la politique foncière avec, comme but premier, le développement économique de notre canton. Des récents transferts de propriétés de trois sites ainsi que du capital de dotation permettent désormais à l'Etablissement l'accomplissement de sa mission avec ses partenaires cantonaux, régionaux et communaux. Outre les chiffres déjà exprimés par M. le Rapporteur, président de la CFG, le rapport présente avant tout la mise en place de l'établissement, la fixation de la stratégie et de ses objectifs. Il est donc réjouissant de constater que celle-ci est orientée selon les trois piliers du développement durable et que son positionnement se fait en collaboration avec l'aménagement régional des zones d'activité.

Sur le plan économique, les sites profiteront des synergies en matière d'infrastructures et de transformation des bâtiments. Il est à espérer que ces mesures permettront de répondre au but premier, à savoir l'accueil d'entreprises dans les meilleures conditions, le développement de l'emploi et la mise en avant de Fribourg comme le pôle de compétence nationale en matière d'agroalimentaire.

Du côté environnemental, la ligne semble bonne avec des mesures de contracting énergétique, d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des bâtiments. Les mandats d'études parallèles devront encore fixer une cohérence dans l'ensemble de la vision, notamment sur la mobilité. Le groupe Le Centre se réjouit d'en lire les recommandations.

Enfin, le domaine sociétal est décrit avant tout par les conditions-cadres mises en place pour les employés des sites comme l'aménagement d'espaces conviviaux, de crèches ou de restaurants d'entreprises. Cela ne suffira cependant pas sans une vraie relation des sites avec le territoire dans lequel ils se trouvent et leurs habitantes et habitants. Il sera nécessaire de détailler de manière plus concrète les mesures prises.

Alors que l'ECPF commence son action, nous nous réjouissons de constater les premiers effets que nous attendons détaillés et documentés, particulièrement en termes d'accueil de nouvelles entreprises, de création d'emplois, d'exemplarité environnementale et d'intégration dans leur région.

Freiburghaus Andreas (*PLR/PVL/FDP/GLP, SE*). Ich habe keine Interessenbindungen zu diesem Geschäft.

Die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion verdankt den Tätigkeitsbericht der kantonalen Anstalt für aktive Bodenpolitik und nimmt zur Kenntnis, dass die Anstalt Fahrt aufnimmt. Zurzeit werden grosse Mittel investiert, um diese Gebiete zu erschliessen und zu entwickeln. Die Rechnung 2020/2021 - es wurde bereits mehrfach erwähnt - ist vor allem von Ausgaben geprägt, aber langsam tröpfeln und kommen auch die Einnahmen herein.

Die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion betont die Wichtigkeit dieser Anstalt und vertritt zusätzlich die Meinung, dass die Anstalt im Bereich der Landerwerbe vor allem subsidiär tätig sein und nicht private Initiativen hemmen soll.

Wir weisen zudem darauf hin, dass der Direktor aus unserer Sicht zurecht zu 50 Prozent arbeitet. Dennoch ist ein Auge darauf zu werfen, ob sich Interessenkonflikte mit der übrigen beruflichen Tätigkeit des Direktors ergeben.

Besten Dank für den umfangreichen und gut verständlichen Bericht.

Clément Bruno (*VEA/GB, GR*). Je n'ai pas de lien d'intérêts avec le sujet et je prends la parole au nom du Groupe VERT-E-S et allié-e-s. Nous avons pris connaissance avec grand intérêt du rapport d'activité 2021 de l'Etablissement cantonal de promotion foncière.

Nous souhaitons rappeler l'importance que le canton ait pris la main sur des terrains stratégiques pour notre économie ces prochaines années et ceci avec une vision de durabilité et d'innovation. C'est donc avec une grande satisfaction que nous relevons que l'année 2021 a permis des avancées significatives, notamment pour le cas d'Agrico, avec la perspective de fonctionner avec des énergies 100 % renouvelables. Cependant, à la lecture du rapport, nous observons un certain manque de cohérence entre l'objectif de durabilité de ces sites et les mesures envisagées en termes de mobilité. Si le site de la Maillarde à Romont semble parfaitement positionné par rapport au réseau de transports publics, ce n'est pas le cas pour le site d'Agrico à St-Aubin. Le plan de mobilité pour ce site doit aller bien au-delà de la création d'un silo à voitures et de l'absence de véhicules motorisés à l'intérieur du site. Il faut mettre en place rapidement des liaisons de transports publics performantes et des itinéraires de mobilité douce attractifs pour accéder au site avant l'occupation complète du terrain.

Cette réflexion vaut aussi pour le site du Pré-aux-Moines: son développement ne doit pas uniquement être conditionné à une amélioration routière entre Marly et Matran, mais aussi et surtout à un accès en transports publics rapide et à haute capacité entre le site et le centre de Fribourg.

Au niveau financier, nous constatons que sur les 100 millions initiaux, il reste quelque 45 millions après les achats et ventes de terrains effectués. Au niveau des charges d'exploitation pour 2021, elles se montent à 3,2 millions, soit inférieures aux 4 millions budgétés. On constate donc que les moyens sont là.

Nous souhaitons non seulement des mesures de mobilité plus forte au niveau de la mobilité durable, mais qu'elles soient mises en place pour viser réellement un bilan carbone neutre sur ces sites. Il en est du devoir d'exemplarité de notre canton face aux enjeux climatiques.

Brodard Claude (*PLR/PVL/FDP/GLP, SC*). Je constate que tous les groupes, sauf celui de l'UDC qui ne s'est pas prononcé, parlent de l'aspect durable des sites. Je crois que c'est un élément qui est rassembleur. Tous les partis souhaitent cette durabilité au niveau des sites.

Par rapport aux propos de M^{me} la Députée Levrat quant à la gouvernance de l'Etablissement, je rappelle quand même que lors des futures acquisitions par l'Etablissement, il y aura quand même une demande de crédit qui sera faite au Grand Conseil et à ce titre, je pense que la présence de M. le Conseiller d'Etat en charge de l'économie dans le directoire de l'Etablissement me semble adéquat et nécessaire, également pour la liaison avec l'environnement économique que l'Etablissement doit rechercher. Je souhaitais le dire. D'ailleurs cela a aussi été rappelé par M. Dietrich: le but de l'Etablissement est le développement économique et pas encore le développement de l'habitat.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je vous remercie de ces questions.

Par rapport au mandat de prestation ambitieux, nous y travaillons déjà, mais il va entrer en force le 1^{er} janvier 2024 seulement. On a déjà eu au sein du conseil d'administration une séance de réflexion, donc on le veut aussi ambitieux. J'espère – et j'en suis persuadé – que nous serons suivis par la Commission des finances et de gestion.

Par rapport à la présidence, cela a été voulu par votre autorité. C'est donc inscrit dans la loi. Comme l'a dit M. le Rapporteur, cela fait sens puisque c'est un outil supplémentaire à disposition de la promotion économique. Je vous rappelle une nouvelle

fois que la création de cet Etablissement a été un pas novateur en matière de développement économique dans notre canton et que l'objectif est de mettre à disposition des terrains et des infrastructures pour les entreprises de notre canton – ce que nous faisons tous les jours, avec les autres moyens que possède la Promotion économique. Là vous nous avez donné un outil supplémentaire. Il y a donc une certaine cohérence que vous avez décidée il y a deux ans en adoptant la loi en question.

Sur l'élargissement du champ d'application, je viens de donner la réponse. Il s'agissait vraiment d'orienter une loi pour la création d'emplois et une politique foncière active à disposition des entreprises. On parlerait de toute autre chose si on voulait faire la promotion de l'habitat. Il faudrait plutôt discuter d'une loi sur le logement, dont nous avons déjà discuté ici.

Par rapport aux propos du député Freiburghaus, oui, je vous garantis l'activité...

Die Aktivität der kantonalen Anstalt ist wirklich subsidiär, das wurde auch so angedacht und wird auch so praktiziert. Es geht also nicht darum, aktiv den Markt zu bearbeiten oder nicht. Was wir bereits gekauft haben, waren Gelegenheiten, die wir hatten, und meines Wissens gab es da keine anderen, privaten Anbieter - eine sehr wichtige Aussage bezüglich dieser Subsidiarität. Der Direktor arbeitet mittlerweile zu 80 Prozent, da die Arbeitsbelastung so hoch ist, auch mit der Entwicklung des Terrains in Saint-Aubin, dass wir ihn zu 80 Prozent anstellen mussten.

Et finalement, par rapport à la mobilité, je peux vous donner des garanties. Si vous avez suivi l'actualité et les conventions signées avec les opposants au PAC de St-Aubin, il est prévu de constituer un outil innovant appelé Guichet de mobilité. Il sera composé de l'ECPE, mais aussi de représentants des entreprises présentes sur le site, de la Commune de St-Aubin, de la région et de l'ATE. Ce guichet sera invité à faire des propositions dans le cadre du plan de mobilité du site sur lequel nous sommes en train de travailler, d'émettre un avis sur le plan de mobilité, les demandes de permis de construire et à participer à la gestion des places de stationnement, à promouvoir l'usage de la mobilité douce ou encore à assurer le monitoring du trafic du site. C'est vraiment un élément que nous avons sur notre *to do list*. Je vous remercie de votre soutien et nous poursuivrons le développement de ce site avec votre soutien.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Mandat 2021-GC-96

Le canton doit devenir actionnaire majoritaire par rapport à la Ville de Fribourg, ou lui vendre, à défaut, ses propres actions

Auteur-s:	Demierre Philippe (UDC/SVP, GL) Collaud Romain (PLR/PVL/FDP/GLP, GL) Wüthrich Peter (PLR/PVL/FDP/GLP, BR) Dorthe Sébastien (PLR/PVL/FDP/GLP, SC) Brügger Adrian (UDC/SVP, SE) Glasson Benoît (PLR/PVL/FDP/GLP, GR) Schär Gilberte (UDC/SVP, LA) Chassot Claude (VEA/GB, SC) Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC) Péclard Cédric (VEA/GB, BR)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	25.06.2021 (BGC mai 2021, p. 1745)
Développement:	25.06.2021 (BGC mai 2021, p. 1745)
Réponse du Conseil d'Etat:	28.06.2022 (BGC septembre 2022, p. 2572)

Prise en considération

Kolly Nicolas (UDC/SVP, SC). Nous avons pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat déposée après le scrutin du 13 juin 2021 lequel visait, par une décision du Grand Conseil, à ce que le canton de Fribourg devienne actionnaire majoritaire de la société Bluefactory SA et donc principal décisionnaire. Je ne vais pas rappeler les événements ayant entouré le référendum sur la recapitalisation de la société Bluefactory SA. Cependant, gardez en tête que 58 753 Fribourgeoises et Fribourgeois, soit 49,5 % du corps électoral, ont voté non à cette demande, alors que le camp du non était quelque peu minoritaire. Pire, ou mieux, c'est selon, si l'on retranche le résultat de la Ville de Fribourg qui avait un intérêt certain à ce que le canton continue à injecter des fonds dans Bluefactory, le canton de Fribourg disait non comme l'a fait une large majorité de communes et de districts.

M. le Conseiller d'Etat, vous ne pouviez ignorer ce scrutin. Malheureusement, à la lecture de la réponse du Conseil d'Etat à ce mandat, vous n'avez pas entendu ce message. Cela est de mauvais augure pour la suite du développement du site. Lorsqu' on est en affaires avec un partenaire qui n'a pas les moyens de racheter cette participation, vous êtes en position de force. Vous n'avez malheureusement pas su saisir l'opportunité donnée par ce mandat et le vote des Fribourgeoises et Fribourgeois le 13 juin 2021 pour corriger la cause originelle des difficultés de Bluefactory, soit cette participation paritaire entre ville et canton, source de blocages et discorde. Au risque de me répéter, les majorités de gauche du Conseil général de la Ville de Fribourg et la majorité de droite de ce Grand Conseil font que les orientations données et souhaitées pour le développement de Bluefactory ne sont pas les mêmes. Prétendre le contraire comme le fait le Conseil d'Etat dans sa réponse à ce mandat relève soit de l'incompétence, soit de la naïveté... peut-être d'ailleurs des deux. Même le Conseil d'administration de la société Bluefactory SA, dont – et c'est un euphémisme – je ne partage que peu de points communs quant à la vision du développement de la société, le reconnaissait dans sa demande de recapitalisation du 20 octobre 2020 dans lequel il écrivait: "Les autres scénarios, soit la vente partielle et entrée au capital de BFF SA d'investisseurs tiers, soient en revanche hautement improbables. Ces derniers sont tenus à distance par la gouvernance complexe et les lourdeurs perçues de la participation majoritaire ou minoritaire bloquantes des actionnaires institutionnels." Il n'y a pas besoin de faire des grandes études économiques pour admettre qu'une entreprise qui a un seul patron sait où elle va. Les plus de dix ans d'errance depuis l'achat de l'ancien site Cardinal par le canton et la ville prouvent le contraire. Et si seulement les demandes financières complémentaires en faveur de Bluefactory SA cessaient, nous pourrions éventuellement croire le contraire. Or, le Grand Conseil aura le plaisir prochainement de se prononcer à nouveau, encore et toujours, sur une nouvelle aide financière complémentaire de Bluefactory, cette fois pour le Smart Living Lab pour lequel, vous en souviendrez M. le Conseil d'Etat, il avait été promis qu'aucun financement complémentaire n'allait être nécessaire puisque le premier décret prévoyait déjà une marge de 20 %. Avec ces explications, j'invite le Grand Conseil à accepter ce mandat, dans l'intérêt supérieur du canton de Fribourg.

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). J'habite la ville de Fribourg, j'ai été membre de cette majorité de gauche au Conseil général qui vient d'être évoquée et j'ai été également membre du Comité de soutien "Oui à Bluefactory" lors de la votation populaire sur la recapitalisation de Bluefactory SA. Je m'exprime au nom du groupe socialiste et vous avoue que, de prime abord, ce mandat vend une idée très alléchante. Si vous acceptez ce mandat ou en acceptant ce mandat, comme par un coup de baguette magique, tous les problèmes en lien avec Bluefactory s'évaporent. D'ailleurs, le titre du mandat est malheureusement un peu mal choisi. Pour mieux coller à son contenu, il aurait pu comporter le titre "il n'y a qu'à".

Cela étant, notre Groupe a pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat. Nous relevons deux points en particulier. Premièrement que le Conseil d'Etat a déjà répondu en partie au mandat en détaillant le résultat des discussions avec la Ville de Fribourg. Deuxièmement que la ville ne dispose pas de la même capacité d'investissement que le canton, raison pour laquelle elle ne souhaite pas acquérir les parts de l'Etat. En même temps, et cela à juste titre, la ville ne souhaite pas céder ses parts afin de s'assurer que le quartier se transforme en un lieu de vie et de culture, un quartier à part entière, adopté par la population de la ville conformément aux exigences de la charte. Au vu de ces éléments et parce que nous ne nous laissons pas bernier par une idée de prime abord alléchante mais en réalité contre-productive, vous l'aurez compris, nous allons rejeter ce mandat. Bien évidemment et cela a été évoqué à juste titre, nous avons conscience que le dossier Bluefactory est tout sauf clos. Notre Grand Conseil est justement invité à examiner ce crédit additionnel en lien avec le Smart Living Lab et j'aurais tendance à dire, en d'autres termes, que BFF SA nous a déjà tendu le bâton pour se faire battre. Pas besoin de ce mandat pour ce faire.

Vuilleumier Julien (*VEA/GB, FV*). Je prends la parole au nom du groupe VERT·E·S et allié·e·s et mon lien d'intérêt est d'habiter en ville de Fribourg et d'avoir aussi été membre de ce fameux Conseil général à majorité de gauche au moment de la dernière décision de recapitalisation.

Le site de l'ancienne brasserie Cardinal, Bluefactory et la société gérant ce site sont d'une importance stratégique pour le canton et pour la ville de Fribourg. Les mandataires se basent sur le résultat du vote à propos de la recapitalisation de Bluefactory SA et l'interprètent de manière plus qu'orientée en affirmant, je cite: "Aujourd'hui un constat semble s'imposer: une partie non négligeable de la population fribourgeoise souhaite voir le canton prendre le lead dans ce dossier et détenir la majorité du capital-actions." Cette affirmation fait d'un argument de campagne des opposants – qui ont perdu, on le rappelle, cette votation –, une contre-vérité ou une surinterprétation des raisons d'un vote. Certes, le résultat était serré. Certes, des questions concernant la gouvernance se sont posées et se posent encore. Certes, il y a des clarifications à apporter encore quant au futur de Bluefactory. Mais est-il bien nécessaire d'insister à ce point sur une opposition, voire une incompatibilité, entre les intérêts de la ville de Fribourg et ceux du canton. Jouer sur cette corde-là, c'est nier ce qui fait la singularité de Bluefactory sur le plan suisse. C'est bien un quartier d'innovation au centre d'une ville. C'est bien une nécessité de partenariat et de collaboration entre la ville et le canton qui est reflétée par l'actionnariat partagé qui correspond à la nature de ce site et de ce projet. Bluefactory est, je le répète, un quartier d'innovation situé au centre-ville, qui doit être développé et géré de manière concertée, et si possible avec la participation de la population. A ce titre, et sur le fond, l'idée d'une prise de majorité du canton ou de la ville de Fribourg serait contreproductive, voire même néfaste.

Sur la forme maintenant, le Conseil d'Etat a déjà répondu au mandat. Et de toute évidence, la ville de Fribourg, de manière légitime, ne veut ni vendre ses actions, ni acquérir une part du capital-actions cantonal. Ainsi, ce mandat se retrouve sans objet, la réponse constituant elle-même le rapport demandé au point 4.

Ainsi, sur le fond comme sur la forme, le groupe VERT·E·S et allié·e·s refuse à l'unanimité ce mandat.

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis directrice de la Fédération patronale et j'ai soutenu publiquement la recapitalisation de la société Bluefactory en vue de la votation du 13 juin 2021.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux a examiné avec intérêt la demande soumise au Conseil d'Etat, dix jours seulement après les résultats de la votation de l'année dernière. Le canton et la commune de Fribourg détiennent chacun la moitié du capital-actions de la société Bluefactory SA, qui a notamment pour but de promouvoir, développer, construire, exploiter et gérer le quartier d'innovation sur l'ancien site de la brasserie Cardinal. Pour des raisons de gouvernance, les mandataires demandent au Conseil d'Etat d'entreprendre toutes les démarches utiles pour obtenir la majorité du capital-actions de Bluefactory SA, afin de permettre au canton de prendre le lead dans ce dossier. Et subsidiairement, dans le cas où la ville refuserait de vendre ses actions, le canton est prié de proposer à la ville de racheter les actions qu'il détient. Par conséquent, pour donner suite à ces demandes et préparer la réponse à ce mandat, le canton a sollicité le deuxième actionnaire. Sur la base de la détermination écrite de la ville de Fribourg du 24 février 2022, qui refuse tant la vente de ses actions à l'Etat que le rachat des actions de l'Etat, on peut aujourd'hui légitimement se demander si ce mandat a encore sa raison d'être. N'est-il pas tout simplement caduc? Car, rappelons-le, l'objectif du mandat est, je cite: "Selon l'article 79 de la loi sur le Grand Conseil, le mandat est la proposition faite au Grand Conseil d'amener le Conseil d'Etat à prendre des mesures dans un domaine ressortissant à la compétence de ce dernier."

Je ne vous apprends rien: il faut être deux pour conclure un acte de vente. Et manifestement, les conditions ne sont pas remplies. En l'Etat, quelles mesures peut encore prendre le canton pour contraindre la ville de Fribourg à aller dans le sens des mandataires? En outre, Mesdames et Messieurs, que fait-on de l'autonomie communale de la ville de Fribourg, thème cher à bon nombre d'entre nous? C'est le serpent qui se mord la queue et cette situation est tout sauf favorable pour redonner la confiance et la sérénité nécessaires au bon fonctionnement et au développement de l'innovation sur le site de Bluefactory, ce que nous voulons tous.

A l'instar du groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux, je vous invite, avec ces considérations, à refuser ce mandat.

Boschung Bruno (Le Centre /Die Mitte, SE). Je parle au nom du groupe Le Centre et n'ai pas de liens d'intérêts particuliers avec cet objet.

Je me permets de faire une petite introduction. C'est le 25 juin 2021, quelques jours après le vote populaire et quelques mois avant les élections cantonales, que dix députés ont déposé ce mandat. Sur ces dix, deux siègent aujourd'hui au Conseil d'Etat et trois autres ne sont plus présents au sein de ce plénum, soit parce qu'ils ne se sont pas représentés, soit parce qu'ils n'ont pas été réélus. Outre le fait que ce mandat a été utilisé à l'époque comme véhicule de campagne électorale, il est difficile de trouver une justification vraiment fondée à la préoccupation que l'actionnariat actuel de Bluefactory Fribourg SA va à l'encontre des objectifs cantonaux. Bien sûr, le résultat du vote pour l'augmentation du capital-actions était très serré. Mais il est difficile de comprendre comment les mandataires arrivent à interpréter du résultat de ce vote la nécessité de modifier la structure de propriété de Bluefactory Fribourg SA. Le seul et simple argument des mandataires est le suivant: "Aujourd'hui un constat semble s'imposer: une partie non négligeable de la population fribourgeoise souhaite voir le canton prendre le lead dans ce dossier et détenir la majorité du capital-actions, par exemple 80-20." Nous devons nous poser la question suivante: quelle serait la valeur ajoutée pour le canton s'il devenait actionnaire majoritaire de cette société? Ou, dans le cas contraire, qu'est-ce que ça signifierait pour le canton s'il n'était qu'un actionnaire minoritaire, avec 20 % des parts? Les mandataires ne donnent pas vraiment de réponses compréhensibles pour justifier ce mandat, si ce n'est qu'ils sont d'avis – sans l'expliquer plus en détail – que tout serait bien mieux si le canton, en tant qu'actionnaire majoritaire, pouvait pratiquement décider lui-même de la manière dont devrait se développer ce terrain au cœur de la ville de Fribourg. Ni la ville, ni le Conseil d'Etat n'envisagent changer la situation actuelle. Il est donc presque absurde de parler d'un scénario totalement théorique.

Il faut également toujours, avec Bluefactory, se rappeler la chose suivante: il a toujours été clair qu'il s'agissait d'un modèle hybride, selon le plan d'affectation et selon la charte – toujours en vigueur – entre la ville et le canton. C'est d'une part un modèle intéressant et presque unique en Suisse, mais d'autre part, cela reste un modèle exigeant pour son développement. La ville de Fribourg, certes, est surtout intéressée par les activités, entre guillemets, hors économie. Mais il faut rappeler qu'elle était prête à contribuer à sa part lors de la dernière augmentation du capital-actions et à donner ainsi un signal fort pour l'ensemble du projet.

Vous le constatez, le groupe Le Centre est d'avis qu'il n'est absolument pas nécessaire et judicieux de changer quelque chose et va rejeter ce mandat.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Je rappelle rapidement que la volonté de réalisation du quartier d'innovation Bluefactory est née à la suite du choc provoqué par la fermeture de la brasserie Cardinal. A cette époque, il faut s'en rappeler, le canton et la ville ont voulu saisir, ensemble, l'opportunité de bâtir, sur ces 53 000 m² soudain disponibles au cœur de la ville de Fribourg, quelque chose de grand, quelque chose d'ambitieux, d'innovant, au service – et c'est important – à la fois de la population et du développement économique du canton. Cela fait sens pour ces terrains qui se trouvent au cœur de notre capitale. Il s'agissait également de créer une réserve stratégique d'innovation pour un site appelé à se développer sur plusieurs années, voire des générations. Des générations futures qui auront aussi des idées.

Bien évidemment, le développement d'un tel site demande à la fois du temps et des moyens. Il ne se développe jamais aussi vite que chacun le souhaiterait.

Dennoch befinden sich heute auf dem Bluefactory-Gelände bereits mehrere Dutzend Firmen und Vereine - eine hat sich gestern Abend bei der Handelskammer vorgestellt -, auch verschiedene Kompetenzzentren sind dort untergebracht, darunter das Smart Living Lab, das dem Wohnen der Zukunft und dem nachhaltigen Bauen gewidmet ist. Im Rahmen dieses Projektes sind bereits elf Forschungsgruppen der ETH Lausanne und auch der HTA Freiburg und der Universität Freiburg tätig.

Mais il aura fallu attendre l'adoption du Plan d'affectation cantonal – ce que l'on a également fait pour St-Aubin –, en juillet 2018 seulement, pour pouvoir envisager les premiers grands chantiers du site, qui ont pu démarrer l'an passé, je le souligne, à la suite de la recapitalisation de la société Bluefactory, validée en votation populaire. Désormais les choses avancent bien. Du côté du bâtiment B, premier bâtiment commercial, la partie béton est terminée et le montage du bois pour les structures et façades va commencer ces prochains jours. Sa mise en service est prévue pour septembre 2023. Pour le bâtiment expérimental du Smart Living Lab, la construction a été adjugée pour un montant d'environ 19,5 millions de francs. Je vous rappelle que le Grand Conseil a voté un crédit de 25 millions. La seule chose, et là je remercie le président de la CFG qui m'a permis de les informer qu'il y avait probablement un problème de renchérissement dans le cadre du décret que vous avez pris: ni l'administration ni vous n'avez pensé qu'il y aurait un éventuel renchérissement. Mais vous connaissez la situation et savez ce qu'il s'est passé ces dernières années. Nous essayons de trouver des solutions, mais je ne peux pas exclure de devoir repasser devant vous pour couvrir une partie de ce renchérissement. Mais ce n'est pas encore décidé, nous allons examiner cela. Mais encore une fois, la construction a été adjugée pour 19,5 millions, tout en respectant le plafond qui nous était fixé.

Concernant la route de la Glâne, la procédure du DDP est passée en phase d'appel d'offres. C'est donc une partie que la société anonyme ne va pas développer elle-même. Autre chose que vous savez aussi: du côté de la halle grise, l'ancienne halle d'embouteillage de Cardinal, des discussions sont en cours pour l'établissement des servitudes en vue de la signature, là aussi, d'un DDP. Cette halle, vous le savez, est destinée à accueillir la section "Architecture" de la HEIA. Enfin, concernant le silo, un concours de projets va être lancé à la fin du mois, notamment grâce au soutien de la ville de Fribourg. Le jury a été constitué et cela avance très bien.

Le mandat proposé se heurte à plusieurs réalités comme cela a été très bien expliqué. Tout d'abord, il est difficilement concevable de développer un site d'une telle ampleur, en plein centre-ville, sans que la ville soit complètement intégrée dans le processus décisionnel. En tout cas, ce n'est pas comme cela que j'aimerais travailler – et ce n'est pas comme cela que l'on travaille en politique – pour accompagner le développement du site dans sa dimension de lieu de vie et de culture, de quartier à part entière au service de la population, conformément aux exigences de la charte. Et l'inverse est tout aussi vrai, tant l'opportunité est grande pour le canton de développer des centres de compétences et des projets d'innovation devant permettre de fertiliser de manière croissante l'économie cantonale. Ensuite, il se trouve que la collaboration entre les deux actionnaires fonctionne extrêmement bien, chaque partenaire offrant des apports complémentaires pour le développement de ce quartier d'innovation unique en son genre en Suisse par sa centralité en pleine ville, ses valeurs et ses ambitions.

Die Aufteilung der Aktien zwischen den beiden Aktionären ist also politisch motiviert oder war immer politisch motiviert. Beide haben beim Kauf des Standorts ihren Willen bekräftigt, sich gleichberechtigt an der Entwicklung des Geländes und an den Entscheidungen zu beteiligen. Deshalb - Frau Grossrätin Gobet hat das sehr gut erklärt -: Aktuell sind weder der Staat noch die Stadt gewillt, ihren Partnern Aktien abzukaufen oder zu verkaufen.

M. le Député Kolly ne peut pas parler d'une opportunité puisqu'aucune action n'est en vente. Il n'y a donc pas de marché. Les deux actionnaires considèrent dès lors que la gouvernance de la société répond aux attentes et exigences actuelles et n'a pas lieu d'être modifiée.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil d'Etat vous propose de rejeter le présent mandat.

> Au vote, la prise en considération de ce mandat est refusée par 73 voix contre 25. Il y a 2 abstentions.

Ont voté en faveur du mandat:

Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Mesot Roland (VE,UDC / SVP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Schneuwly Achmi (SE,UDC / SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC / SVP), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB). *Total: 25.*

Ont voté contre:

Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Vial Pierre (VE,PS / SP), Bonny David (SC,PS / SP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Müller Chantal (LA,PS / SP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Ingold François (FV,VEA / GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Schnyder Erika (SC,PS / SP), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Levrat Marie (GR,PS / SP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS / SP), Savoy Françoise (SC,PS / SP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Clément Bruno (GR,VEA / GB), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Collomb Eric (BR,Le Centre / Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Emonet Gaétan (VE,PS / SP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre / Die Mitte), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Moussa Elias (FV,PS / SP), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS / SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLB). *Total: 73.*

Se sont abstenus:

Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP). *Total: 2.*

> Cet objet est ainsi liquidé.

—

Rapport 2022-DEE-31

Soutien du bilinguisme dans les Hautes écoles fribourgeoises (HES-SO FR) - (Rapport sur postulat 2021-GC-129) - Suite directe

Représentant-e du gouvernement: **Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle**
Rapport/message: **24.05.2022 (BGC septembre 2022, p. 2414)**

Discussion

Pasquier Nicolas (VEA/GB, GR). C'est suite au travail de la délégation HES-SO FR de la dernière législature que mon collègue Daniel Bürdel et moi avons rédigé le postulat à l'origine du rapport sur lequel nous discutons aujourd'hui.

Les demandes présentes dans le postulat furent soutenues par l'ensemble des membres de la délégation de la dernière législature. Les postulants sont tout d'abord très satisfaits que le Conseil d'Etat partage l'avis sur l'importance du bilinguisme dans nos Hautes écoles. Permettez-moi aussi de remercier le Conseil d'Etat pour la qualité du rapport, qui est très complet et donne des détails précis sur les nombreuses mesures déjà entreprises. Nous constatons avec satisfaction aussi qu'une stratégie fut élaborée récemment avec les acteurs concernés des Hautes écoles.

Si nous estimons que la stratégie peut être cohérente, il faut encore s'assurer que nos écoles disposent des moyens financiers et humains nécessaires pour sa mise en œuvre et une analyse approfondie du rapport indique que ce n'est le cas que partiellement. En effet, le rapport nous apprend, à la page 7, que sur les sept actions à entreprendre, seules quatre sont en cours de réalisation et qu'une cinquième pourrait être réalisée partiellement avec des projets spécifiques financés par la Confédération. Or, la Confédération ne finance pas l'entier des projets déposés pour la promotion du plurilinguisme par les HES-SO FR. Sur les 945 702 frs demandés ces dix dernières années, seuls 393 720 frs ont été obtenus. Cela signifie qu'une majorité des projets développés par les Hautes écoles n'ont pas trouvé de financement. Le rapport indique la possibilité de financer ces projets par le fonds de réserve ou le fonds Ra&D (recherche appliquée et développement) des HES-SO FR. Mais le rapport ne dit pas combien de projets ont été financés par l'un ou l'autre de ces fonds. M. le Conseiller d'Etat, avez-vous les chiffres sous la main? J'estime, et mes collègues aussi, que le fond Ra&D devrait être utilisé exclusivement pour financer la Ra&D et non pour financer des projets de bilinguisme. Ainsi, avec les membres actuels de la délégation HES-SO FR – je ne suis plus membre de cette délégation –, nous menons encore une réflexion pour déposer un second instrument parlementaire dont le but est d'augmenter les moyens financiers à disposition des HES sur le bilinguisme. Les financements supplémentaires doivent vraiment permettre de mettre en œuvre l'ensemble des mesures définies dans la stratégie élaborée, afin qu'elle puisse déployer l'ensemble des effets désirés. À terme, les objectifs recherchés doivent permettre d'augmenter le nombre de classes bilingues, d'étoffer l'offre des filières bilingues et de renforcer les effectifs estudiantins inscrits dans une classe ou une filière bilingue.

Avec ces considérations nous prenons acte du rapport. Le groupe VERT·E·S et allié·e·s partage aussi cet avis.

Aebischer Susanne (*Le Centre/Die Mitte, LA*). Je parle au nom du groupe Le Centre et je n'ai aucun lien d'intérêts direct avec ce sujet, à part que je suis bilingue et que je pratique le bilinguisme dans ma famille.

Nous saluons particulièrement ce postulat qui a été déposé par nos collègues Nicolas Pasquier et Daniel Bürdel et nous remercions le Conseil d'Etat pour la réponse et toutes les actions qui ont été mises en œuvre par les Hautes écoles fribourgeoises.

Permettez-nous des remarques par rapport aux activités qui ont été entreprises. On remarque que le nombre d'étudiants dans les cursus bilingues ont légèrement augmenté comparé au nombre total des étudiants qui fréquentent nos Hautes écoles, mais on constate aussi que toutes les Hautes écoles de Fribourg n'offrent pas un cursus bilingue.

Comme notre collègue Brice Repond l'a dit tout à l'heure, il y a probablement un problème de fond. Le bilinguisme, ce n'est pas juste offrir des cursus, mais c'est quelque chose qui pourrait être un vrai avantage de notre canton de Fribourg. Les étudiants qui viennent des maturités professionnelles bilingues et des maturités gymnasiales bilingues y ont un grand intérêt.

Je me souviens qu'ici, quand on parlait de la loi scolaire, on a intégré l'article disant que l'apprentissage par immersion et le bilinguisme devaient être favorisés dès la première année scolaire. Donc probablement, pour avoir un intérêt plus grand et des élèves et des étudiants, il faudrait vraiment qu'on poursuive nos efforts comme notre conseillère d'Etat l'a souligné tout à l'heure.

On constate aussi, notamment à la Haute école de santé où les cursus alémaniques sont à zéro actuellement, qu'il n'y a que des étudiants dans des cursus bilingues. Ce qui en démontre l'intérêt. Les conditions d'emploi – lorsque l'on parle du bilinguisme à l'Hôpital cantonal ou dans les prestations de santé – favorisent également l'intérêt des étudiants. Si on ne trouve pas assez d'étudiants alémaniques dans le canton de Fribourg, je vous propose, M. le Conseiller d'Etat, de continuer la collaboration avec les Hautes écoles alémaniques pour avoir des synergies entre les différentes Hautes écoles. Je vois que c'est un sujet qui est traité mais probablement qu'on va aussi aller en dehors des frontières du canton.

Avec ces remarques, le groupe Le Centre prend acte de votre rapport et vous remercie pour votre engagement.

Schwander Susanne (*PLR/PVL/FDP/GLP, LA*). Ich habe keine Interessenbindung zu melden und spreche im Namen der Freisinnig-Demokratischen und Grünliberalen Fraktion.

Aufgrund des Berichts kann man davon ausgehen, dass die Freiburger Hochschulen über die nötigen Instrumente und finanziellen Mittel verfügen, um ihre Politik zur Förderung der Zweisprachigkeit zu verbessern.

Zweisprachigkeit fängt jedoch viel früher an, und es ist eine verpasste Chance, diese nicht bereits in der Primarschule ab 1H spielerisch einzuführen.

Il est possible d'enseigner la langue de la même manière que l'on encourage les capacités artistiques dès le plus jeune âge. Nous n'enseignons pas non plus l'orthographe à nos enfants avant qu'ils n'apprennent à parler. Il en va de même pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

Von einem Ansinnen, die Zweisprachigkeit früh einzuführen, sind wir doch sehr, sehr weit entfernt, im Besonderen, wenn ich an die Mails vom Verein zum Erhalt der französischen Sprache denke mit der Panikmache punkto "germanisation du canton".

Während in den Hochschulen das Thema der Zweisprachigkeit sehr präsent ist, könnte man auch in der Grund- und Berufsschulung etwas erlernen und die Partnersprache intensiver fördern. In der Grundausbildung zum Beispiel wäre eine Koordinationsstelle für Lehr- und Schüleraustausche wünschenswert. Auch ein flächendeckender Austausch unter den verschiedenen Klassen der deutsch- und französischsprachigen Orientierungsschulen könnte fixer Bestandteil der Sprachausbildung werden. Das Anbieten einer zweisprachigen Berufslehre, in der die Lernenden die praktische Ausbildung während mindestens 6 Monaten in einem Lehrbetrieb des anderen Kantonteils absolvieren, wäre ein wichtiger Schritt in die Zweisprachigkeit.

Mit diesen zusätzlichen Wünschen nimmt die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion Kenntnis vom Bericht.

Baeriswyl Laurent (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Zu dem vorliegenden Geschäft habe ich keine direkte Interessenbindung vorzuweisen. Ich spreche in meinem persönlichen Namen.

Dem Staatsrat danke ich für den interessanten Bericht zur Zweisprachigkeit an den Freiburger Hochschulen. In seinem Bericht stellt der Staatsrat fest, dass an den Freiburger Hochschulen zwei- oder sogar dreisprachige Hochschulabschlüsse möglich sind, aber einzig die Hochschule für Wirtschaft zusätzlich einen vollständig deutschsprachigen Bildungsgang anbietet. Zurecht sieht der Staatsrat die Zweisprachigkeit des Kantons als Standortvorteil und will damit auch Studierende aus anderen Kantonen anlocken.

Interessant sein für andere Kantone, ist das eine, den Studierenden aus dem eigenen Kanton gerecht werden, das andere. Im Bericht werden in erster Linie die Bereiche zweisprachige Lehrgänge, Übersetzungen, usw. immer wieder erwähnt. Das anerkenne ich ebenfalls als sehr wichtig im technischen Sinne. Was mir im Bericht fehlt und nur kurz erwähnt wird, sind softe Faktoren wie die Kultur der Partnersprache. Ich erachte es als zentral, dass in den Fachhochschulen Personal aus beiden sprachlichen Kulturbereichen, Französisch und Deutsch, im Unterricht sowie in der Administration tätig ist, aber auch die Schulen leitet. Wenn das gelingt, sind wir dem Ziel des Selbstverständnisses als zweisprachige Bildungsinstitute sehr nahe. In diesem Moment dürfen wir nämlich von echten zweisprachigen Bildungsinstituten sprechen.

Das wird zum Erfolg führen, Studierende aus anderen Kantonen zu uns holen und unsere jungen Frauen und Männer im Kanton halten. Zusätzlich werden wir so auch für diejenigen jungen Leute attraktiv, die einfach eine rein deutschsprachige Ausbildung absolvieren wollen.

Solange wir uns aber auf der technischen Ebene bewegen, können wir weniger von zweisprachigen Bildungsinstituten sprechen, es sind vielmehr zwei Sprachen, die an einem Ort gesprochen werden, den man gegen aussen als zweisprachig anpreist. Es ist hier aber wie überall: Der Ruf eilt einem voraus. Wenn die Studierenden nicht spüren, dass man sich auf sie freut und einen ihrem Profil entsprechenden Lehrgang echt und nicht nur zum Schein anbietet, werden die ganzen aufgewendeten Ressourcen rasch wieder verpuffen. Darum mein Appell: Wir müssen es schaffen, echte Zweisprachigkeit anzubieten und zwar in Kultur und Sprache. Im Übrigen gelten meine Ausführungen auch für Hochschulen, die im Bericht nicht explizit erwähnt werden, ich denke da speziell an die Pädagogische Hochschule.

Ich bin froh, wenn all die tollen Ideen und Pläne zu einer echten Zweisprachigkeit den Weg weg vom Papier hin zur Umsetzung finden. Ich danke dem Gesamtstaatsrat für seinen Willen, Nägel mit Köpfen zu machen.

Berset Solange (*PS/SP, SC*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis cheffé de la délégation de la CIP HES-SO et je préside le conseil HES-SO FR.

Le groupe socialiste a pris connaissance avec une grande attention de ce rapport. Le bilinguisme est un thème qui revient très, très régulièrement dans les discussions et échanges dans le cadre de la commission interparlementaire HES-SO ou lors des rencontres avec des directrices et directeurs de nos quatre HES Fribourg.

Diverses actions ont déjà été entreprises et d'autres le seront dans le futur, c'est une évidence. Merci au Conseil d'Etat pour son rapport qui est très complet. Je ne reviens pas sur les propos, remarques et interrogations de mes collègues qui sont intervenus avant moi, par contre je les rejoins pour avoir une volonté réelle pour essayer de convaincre le Conseil d'Etat de mettre suffisamment de moyens pour réaliser les intentions voulues par toutes et tous concernant le bilinguisme. Le rapport donne des faits concrets, mais aussi quelques pistes pour le futur. On prend bien note que le Conseil d'Etat est persuadé de la nécessité de renforcer les moyens et de promouvoir l'excellence de la formation et le bilinguisme. Je suis, je l'ai déjà

dit, très heureuse de cette volonté. Toutefois, il faut bien constater que la volonté financière est souvent absente et que malheureusement les moyens indispensables et nécessaires manquent pour concrétiser cet objectif.

J'aimerais rejoindre deux de mes collègues qui ont parlé tout à l'heure parce que je me pose la question de savoir comment voulons-nous avancer dans ce canton lorsque l'on sait que des élèves primaires et secondaires I et II, qui montrent leur volonté de participer soit à des projets pilotes, soit à des classes bilingues allemand+, se voient refuser d'y accéder et parfois, il y a tirage au sort pour choisir les élèves qui auront l'opportunité de suivre une formation bilingue. Lorsque l'on sait également que de nombreux jeunes qui aimeraient effectuer une année linguistique se la voient refuser par manque de places. Ceci pour imaginer le problème du bilinguisme dans notre canton et montrer que tant qu'une vraie et complète volonté politique d'investir pour améliorer le bilinguisme à tous les niveaux, on n'avancera malheureusement pas beaucoup.

Le groupe socialiste prend acte de ce rapport et souhaite vivement que des moyens suffisants soient octroyés dans le cadre des HES, mais qu'on n'oublie pas toutes les autres formations. Nous prenons acte de ce rapport.

Bürdel Daniel (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Meine Interessenbindungen: Ich bin Mitglied der interparlamentarischen Aufsichtskommission über die HES-SO sowie des Schulrates der Freiburger Hochschule.

Zusammen mit Grossrat Nicolas Pasquier haben wir das Postulat zur Förderung der Zweisprachigkeit an der Freiburger Hochschule eingereicht. Die Antwort des Staatsrats erfolgte mit einem ausführlichen und kompletten Bericht im Rahmen einer direkten Folge, wofür ich herzlich danke.

Wie die meisten meiner Vorrednerinnen und Vorredner, stuft auch ich die zurzeit durchgeführten Massnahmen zur Förderung der Zweisprachigkeit an unseren Hochschulen weiterhin als ungenügend ein. Man beschränkt sich auf relativ kleine Massnahmen, eine klare und eindeutige Strategie zur Förderung der Zweisprachigkeit ist leider nicht erkennbar. Die Kultur ist sicherlich auch ein entscheidendes Element, wie mein Vorredner Laurent Baeriswyl bereits vermerkt hat - auch hier muss das Freiburger Ausbildungsstandort gefördert werden, dies ist unser USP. Eine erfolgreiche Umsetzung dieser Strategie bedingt ebenfalls Promotionsaktivitäten in beiden Sprachregionen, wie dies beispielsweise bereits die Hochschule für Wirtschaft vor ein paar Jahren erfolgreich durchgeführt hat. In der Zwischenzeit sind die Studentenzahlen auch an der Hochschule für Wirtschaft wieder ein bisschen rückläufig, hier muss wieder Gegensteuer gegeben werden, damit die Zweisprachigkeit wirklich gefördert wird und auch bilinguale Klassen geführt werden können.

Aus all den bereits genannten Gründen haben wir ein zusätzliches Mandat erarbeitet, welches wir im Nachgang zu dieser Debatte einreichen werden. Konkret geht es um die Umsetzung der im Bericht erwähnten Aktion Nr. 6, welche die eingesetzte Arbeitsgruppe vorgeschlagen hat: die Einrichtung eines Fonds zur Förderung der Zweisprachigkeit an der HES-SO Freiburg. Das Ziel lautet dabei, künftig mehr Projekte von nationaler Bedeutung durchzuführen, vermehrt hochschulübergreifende mehrsprachige Zusammenarbeiten aufzulegen und als Endziel einen echten bilingualen Unterricht an der HES-SO Freiburg anzubieten.

Ich danke Ihnen für die Unterstützung des Mandates unserer Kommission, mit welchem wir an den Hochschulen einen echten Rahmen bieten wollen, in dem unsere Freiburger Trümpfe ausgespielt werden können.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Ich danke nochmals den Grossräten Bürdel und Pasquier, dass sie dieses Postulat zur Förderung der Zweisprachigkeit an den Freiburger Hochschulen eingereicht haben. Dies gab uns die Gelegenheit, dieses Inventar aller Massnahmen aufzustellen, die rund um die Zweisprachigkeit bereits getroffen wurden. Es sind deren viele - Sie haben es gesehen -, aber es sind nie genug, und die entsprechenden Massnahmen müssen permanent angepasst werden.

Il est d'autre part aussi l'occasion de rappeler que le bilinguisme, et je pense que ça a été dit – ça a été très bien dit même –, que le bilinguisme ne peut pas se résumer à l'obtention d'une mention sur un diplôme ou sur un certificat attestant d'un certain niveau de langue. Je pense que ça a été souligné par les députés Aebischer, Schwander, Baeriswyl et d'autres. Donc, il ne s'agit pas seulement d'obtenir des crédits dans la langue partenaire, mais de vivre le bilinguisme à chaque heure, pendant et aussi en dehors des cours. C'est cela le réel bilinguisme. C'est vouloir apprendre à réagir dans un environnement bilingue. Car si l'on y réfléchit bien, tout le monde peut acquérir des compétences linguistiques par d'autres moyens. On peut recourir, par exemple, à son logiciel de traduction sur son smartphone quand c'est nécessaire. Mais ce n'est pas ça le bilinguisme. Le bilinguisme, c'est évoluer et apprendre à interagir dans un environnement bilingue. C'est s'approprier des moyens de comprendre, mais dans un sens large, et aussi de se mettre à la place de l'autre qui s'exprime dans une autre langue. Ce sont des moyens qui dépassent largement les outils de la communication verbale.

Diese gelebte, wie es gesagt wurde, echte, praktische Zweisprachigkeit ist es, die der angehende Pflegefachmann im Umgang mit seiner deutschsprachigen Patientin, die künftige Sozialarbeiterin zu Besuch in einer Schule im oberen Seebezirk und der künftige Unternehmer im Kontakt mit seiner Kundin von der anderen Saaneseite brauchen - ich glaube, da sind wir uns

einig. Es ist diese Möglichkeit, in eine zweisprachige Kultur einzutauchen, die als USP, wie es in der Motion gesagt wurde, verkauft werden muss und nicht nur - und ich sage es nochmals - die damit verbundenen Diplome und Zertifikate.

Diesbezüglich - Sie haben es gesagt - zeigt der Bericht, dass zahlreiche Aktionen, die zurzeit unternommen werden, genau in diese Richtung gehen.

Mais l'attraction pour, et surtout l'adhésion, à cette culture bilingue, Mesdames et Messieurs, ça dépasse largement le cadre de la formation et notre territoire cantonal. Et non, contrairement à ce que disent les auteurs du postulat, le bilinguisme n'est pas un état de fait. En témoigne la difficulté de recruter sur le territoire suisse du personnel germanophone pour nos Hautes écoles fribourgeoises.

Ich habe auch oft Mühe, zweisprachige Klassen im Bereich der Berufsbildung zu füllen. Wir starten manchmal mit sehr kleinen Klassen, weil das Interesse eben nicht da ist, und es die Leute meist vorziehen, auf Französisch oder Deutsch zu studieren.

Ce bilinguisme évolue constamment. Evidemment, son évolution dépend aussi de la volonté de chacune et de chacun d'entre nous. Donc on ne peut pas imposer un bilinguisme, on ne peut pas obliger les gens à devenir bilingue. Donc je dis que c'est une construction permanente qui appelle à poursuivre la réflexion et les actions à tous les niveaux de l'Etat.

Les objectifs politiques donnés dans le cadre du précédent programme gouvernemental, ainsi qu'au rectorat de la HES-SO par le biais de la convention d'objectifs pour les années 2021-2024, démontrent vraiment la volonté ferme du Gouvernement fribourgeois de cultiver – c'est probablement ça le terme – un bilinguisme vivant. Ce n'est pas seulement par des moyens financiers qu'on peut imposer cela. Oui, évidemment, il faut avoir des moyens financiers à disposition. Mais pas seulement.

Pour répondre à la question du député Pasquier, il n'y a actuellement pas de projet dédié au bilinguisme qui est financé par un des deux fonds que vous avez mentionnés. Alors on peut contester l'utilisation de ces fonds pour ça, mais ils ont quand même des soldes relativement importants, donc cette possibilité existe. L'argent est là, je pense que les projets aussi, mais ce n'est pas seulement une question financière.

La volonté du Gouvernement se traduit également évidemment par ce qui est mis en place au niveau du secondaire II...

Und ich glaube, die Einrichtung einer Arbeitsgruppe, die der Zweisprachigkeit an der HES-SO Freiburg gewidmet ist, gründet auf dieser gemeinsamen Absicht.

Bevor darüber nachgedacht wird, ob die finanziellen Mittel dieser Hochschulen erhöht werden sollen, um diese lebendige und gelebte Zweisprachigkeit zu fördern, sollte eine erste Bilanz der entsprechenden Aktionen gezogen werden und zwar auf Ebene der HES-SO, also der Fachhochschule Westschweiz.

Je disais que les travaux pour la prochaine convention d'objectifs quadriennaux, le prochain plan d'intentions cantonal, soit 2025-2028, vont débiter prochainement. Evidemment, cette question du bilinguisme sera un des éléments les plus importants dont on va discuter. Ce sera évidemment l'occasion de mener aussi une réflexion globale sur les moyens de renforcer l'attractivité de nos Hautes écoles spécialisées dans, il faut le dire, un environnement financier national et international de plus en plus compétitif.

Es ist klar, Sie haben es sehr schön gesagt, dass die Zweisprachigkeit ein Wettbewerbsvorteil der HES-SO Freiburg bleiben muss. Wie Frau Grossrätin Aebischer gesagt hat, ist eine Partnerschaft mit den deutschsprachigen Hochschulen, insbesondere auch der Berner Fachhochschule, die viele Freiburger Studierende anlockt, eine Möglichkeit, die genauer geprüft werden sollte.

En résumé, le Conseil d'Etat ne ferme pas du tout la porte à l'augmentation des moyens dédiés au bilinguisme dans nos Hautes écoles, mais il estime que celle-ci devra découler d'une réflexion plus générale sur les moyens d'augmenter encore l'attractivité de nos hautes écoles. Réflexion qui ne pourra se faire qu'à la lumière du bilan des nombreuses actions menées jusqu'à présent, qui sont très bien décrites dans ce rapport. Je vous remercie pour la discussion hyper-constructive.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Motion 2021-GC-208

Légalisation des signatures par les communes et la Poste en vue de l'inscription au Registre du commerce

Auteur-s:	Schneuwly Achim (<i>UDC/SVP, SE</i>) Schwaller-Merkle Esther (<i>Le Centre/Die Mitte, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
Dépôt:	14.12.2021 (<i>BGC février 2022, p. 511</i>)
Développement:	14.12.2021 (<i>BGC février 2022, p. 511</i>)
Réponse du Conseil d'Etat:	04.07.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2585</i>)

Prise en considération

Schwaller-Merkle Esther (*Le Centre/Die Mitte, SE*). Letzten Herbst, an einem Treffen mit Jungunternehmern, wurde mir die Frage betreffs Firmengründung und ihrer relativ zeitaufwendigen Unterschriftenbeglaubigung im Kanton Freiburg gestellt, diese sei in deutschsprachigen Kantonen viel einfacher.

Mit unserem am 14. Dezember eingereichten Vorstoss zur Unterschriftenbeglaubigung via Gemeinde oder Post für einen Handelsregistereintrag möchten wir nun den Unternehmen, insbesondere den Jungunternehmen, mehr Flexibilität und eine Erleichterung bei der Firmengründung ermöglichen. Für eine Firmengründung gibt es bereits heute die Hilfe verschiedener Gründerservices, um nicht alle dazu benötigten Schritte im Alleingang machen zu müssen. Für Unternehmen, insbesondere Jungunternehmen, ist dies eine grosse Erleichterung, damit mit einer Vollmacht die ganze Firmengründung mitsamt Eintrag ins Handelsregister ausgelagert werden kann.

Leider akzeptiert das Handelsregisteramt im Kanton Freiburg bis jetzt nur Unterschriftenbeglaubigungen eines Notars. In den meisten anderen Kantonen der deutschsprachigen Schweiz ist man da flexibler und akzeptiert auch Beglaubigungen von der Post oder der Gemeinde. Die Vorgehensweise des Handelsregisteramts Freiburg gründet auf den bisher geltenden gesetzlichen Bestimmungen. Mit seiner Antwort auf unsere Anfrage will der Staatsrat im Rahmen der Teilrevision des Gesetzes über das Handelsregisteramt die Befugnis zur Unterschriftenbeglaubigung auf die Gemeinden ausweiten. Dies begrüssen wir sehr, denn es ist ein erster Schritt in die gewünschte Richtung und erlaubt nun auch im Kanton Freiburg eine Erleichterung in Sachen Firmengründung.

Dass die Beglaubigung durch die Post nicht spruchreif ist, können wir gut nachvollziehen. Als Co-Motionärin bitte ich somit die Versammlung, den Teil der Motion, der die Unterschriftenbeglaubigung durch die Gemeinden betrifft, wie vom Staatsrat vorgeschlagen, anzunehmen und den zweiten Teil abzulehnen.

J'invite donc l'assemblée à soutenir le fractionnement, comme proposé par le Conseil d'Etat.

Marmier Bruno (*VEA/GB, SC*). J'interviens ici au non du groupe VERT·E·S et allié·e·s. Mes liens d'intérêts: je suis syndic de la commune de Villars-sur-Glâne.

Notre groupe a pris connaissance de la motion demandant de donner la possibilité aux communes et aux offices de poste de légaliser les signatures en vue d'une inscription au Registre du commerce et nous avons également pris connaissance de la réponse du Conseil d'Etat. L'ensemble de notre groupe soutient l'extension de la légalisation des signatures pour le Registre du commerce auprès des communes. Il est en effet important d'offrir de nouvelles possibilités aux usagers du Registre du commerce pour signer les documents.

Une partie du groupe soutiendra également la légalisation auprès des offices de poste. Il s'agit dans ce cas de profiter d'un réseau d'offices régionaux existant qui, suivant les régions, peut compléter la couverture géographique des administrations communales. Quand bien même La Poste n'a pas manifesté d'intérêt, il s'agit ici de modifier la loi en laissant une marge de manœuvre pour intégrer d'éventuels partenaires futurs tels que La Poste. Dans tous les cas nous soutiendrons le fractionnement afin de voter séparément sur les deux aspects de cette motion.

Defferrard Francine (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je suis conseillère communale à Villars-sur-Glâne.

La motion qui nous est soumise ce jour touche un domaine bien précis, à savoir la mise en œuvre des décisions ou des nominations d'organes d'une personne morale qui ne doivent pas revêtir la forme authentique. Pour ce faire, la société doit produire auprès du Registre du commerce, comme pièce justificative, soit un procès-verbal, soit un extrait de procès-verbal, soit une décision prise par voie de circulation de cet organe. Tous ces documents, bien sûr, munis de signatures. Il peut s'agir d'inscrire une personne au Registre du commerce comme directeur, par exemple avec signature individuelle ou collective. Autre inscription possible: radier, par exemple, un membre du conseil d'administration d'une société anonyme.

Légaliser la signature, c'est attester l'authenticité de la signature. C'est un acte très important de la vie des entreprises qui jouent un rôle dans notre économie. Au niveau suisse, on voit que cette compétence est conférée soit aux notaires, aux préposés des Registres du commerce, aux greffiers de tribunaux, à des collectivités publiques ou d'autres autorités publiques.

Le groupe Le Centre acceptera le fractionnement de cette motion, avec l'acceptation pour les communes et le refus pour La Poste.

Dumas Jacques (*UDC/SVP, GL*). Je m'exprime au nom du groupe de l'Union démocratique du centre. Je n'ai pas de lien d'intérêts particulier, si ce n'est que je suis syndic d'une commune.

Une révision partielle de la loi sur les services du Registre du commerce est en cours afin d'adapter le droit cantonal à l'ordonnance fédérale du 17 octobre 2007. Les projets de digitalisation actuels de l'administration ouvrent de nouvelles perspectives et celles-ci doivent être conformes au droit en vigueur. La plupart des cantons alémaniques, le Tessin et le Valais acceptent déjà la légalisation de la signature au niveau communal. Les motionnaires souhaitent favoriser et faciliter les jeunes entreprises. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le groupe de l'Union démocratique du centre vous invite à suivre l'avis du Conseil d'Etat de fractionner la motion et d'accepter le volet de la légalisation d'une signature par les communes.

Lauber Pascal (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Je déclare mes liens d'intérêts: je suis syndic de la commune de Morlon.

Le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux a pris connaissance de cette motion visant une amélioration de la flexibilité et de facilitation à l'égard des entreprises et plus particulièrement des jeunes entreprises. Rapidement s'est posée la question de la difficulté de cette prestation qui est peut-être plus complexe qu'elle ne semble a priori. Ainsi, le fait de laisser le libre choix aux communes de pouvoir légaliser les signatures prévues par l'article 6 de la loi sur le Registre du commerce nous paraît très judicieux. Ensuite de quoi, avec la fermeture régulière des offices de poste, il nous a semblé qu'offrir cette légalisation par La Poste n'apportait pas une solution adéquate.

Dès lors, le groupe Libéral-Radical et Verts-Libéraux soutiendra à l'unanimité le fractionnement de cette motion et acceptera le volet visant à la légalisation des signatures par les communes.

Hauswirth Urs (*PS/SP, SE*). Meine Interessenbindung: Ich bin Gemeindeamman von Düringen und Vorstandsmitglied des Freiburger Gemeindeverbands (ACF-FGV). Ich rede im Namen der Fraktion der Sozialdemokratischen Fraktion.

Wir unterstützen die Aufteilung der Motion, wie sie uns der Staatsrat vorschlägt. Auch wenn schon bald die elektronische Beglaubigung so einiges erleichtern kann und vielleicht den einen oder anderen Gang an ein Gericht, zu einem Notar oder zum Handelsregister erspart, macht für uns die Unterschriftenbeglaubigung auf einer Gemeinde durchaus Sinn.

Als Gemeindeamman sehe ich gut, dass es sich für eine Gemeinde aber um einen nicht zu unterschätzenden Aufwand handeln wird, solche Beglaubigungstermine zusätzlich zum Tagesgeschäft anzubieten. Im Sinne einer guten öffentlichen Dienstleistung sollte dies für alle Gemeinden freiwillig möglich gemacht werden. Daher unterstützt die Sozialdemokratische Fraktion die Motion, so, wie sie vorgeschlagen - gesplittet - wird.

Schneuwly Achim (*UDC/SVP, SE*). Je n'ai pas de lien d'intérêts. Pourquoi Esther Schwaller et moi avons-nous déposé cette motion?

Es ist einfach erklärt: Wir möchten erreichen, dass den Unternehmern mehr Flexibilität geboten und die Firmengründung erleichtert wird. Wir sind überzeugt, dass auch die Gemeinden in unserem Kanton der Aufgabe gewachsen sind, die Unterschriften zu beglaubigen.

Geschätzte Kolleginnen und Kollegen, als Co-Motionär bitte ich Sie, genau wie vom Staatsrat vorgeschlagen, die Motion aufzuteilen und nur die Unterschriftenbeglaubigung durch die Gemeinden anzunehmen und den Teil mit der Post abzulehnen.

Curty Olivier, Directeur de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle. Ich kann mich kurz fassen, die Meinungen scheinen gemacht. Ich danke Grossrätin Schwaller-Merkle und auch Grossrat Schneuwly, dass sie diese Motion eingereicht haben.

Juste l'occasion de rappeler qu'à ce jour, les légalisations de signatures sont déjà acceptées par le biais des greffes des tribunaux d'arrondissement du canton, des notaires suisses et auprès du service du Registre du commerce lui-même. Et puis actuellement, une délégation du Conseil d'Etat a permis à certaines communes du canton de déjà mettre en place cette légalisation des signatures, conformément aussi à la loi cantonale sur la légalisation des signatures et sur l'ordonnance d'exécution.

Und in den letzten Jahren - es wurde gesagt - haben sich die Kompetenzen der Mitarbeitenden der Gemeindeverwaltungen des Kantons stetig weiterentwickelt, und ich glaube, ...

En tout cas, je suis convaincu qu'avec un encadrement du personnel administratif adéquat, ce dernier sera tout à fait à même de légaliser les signatures, dans le but de faciliter les démarches quant à la création de nouvelles sociétés dans le canton ainsi que l'inscription des personnes sur les sociétés enregistrées au Registre du commerce du canton de Fribourg.

Die Möglichkeit, Unterschriften in den Gemeinden beglaubigen zu lassen, wird das bestehende Angebot für die Einwohnerinnen und Einwohner erweitern.

Par conséquent, cela a été dit, l'ouverture de la légalisation par La Poste n'est pas nécessaire et ne se pratique actuellement pas.

Conclusion: le Conseil d'Etat propose de fractionner cette motion et d'accepter le volet visant à la légalisation des signatures par les communes et de rejeter le volet relatif à la légalisation des signatures par La Poste, au vu des arguments cités. En cas de refus du fractionnement, le Conseil d'Etat invite le Grand Conseil à refuser la motion.

> Au vote, le fractionnement de la motion est accepté par 94 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstention.

Ont voté en faveur du fractionnement:

Savoy Françoise (SC,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Müller Chantal (LA,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Schneuwly Achmi (SE,UDC / SVP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA / GB), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Chardonens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Ingold François (FV,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS / SP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Chardonens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Vial Pierre (VE,PS / SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Bonny David (SC,PS / SP), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Berset Solange (SC,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB). *Total: 94.*

> Au vote, le volet visant la légalisation des signatures par les communes est accepté par 90 voix contre 2. Il y a 1 abstention.

Ont voté en faveur de la légalisation des signatures par les communes:

Savoy Françoise (SC,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Müller Chantal (LA,PS / SP), Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Schneuwly Achmi (SE,UDC / SVP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC / SVP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA / GB), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB),

Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Ingold François (FV,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS / SP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Vial Pierre (VE,PS / SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC / SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Berset Solange (SC,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB). *Total: 90.*

Ont voté contre:

Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB). *Total: 2.*

S'est abstenue:

Roulin Daphné (GL,VEA / GB). *Total: 1.*

> Au vote, le volet relatif à la légalisation des signatures par La Poste est refusé par 81 voix contre 4. Il y a 7 abstentions.

Ont voté en faveur de la légalisation des signatures par La Poste:

Stöckli Markus (SE,VEA / GB), Vuilleumier Julien (FV,VEA / GB), Pasquier Nicolas (GR,VEA / GB), Marmier Bruno (SC,VEA / GB). *Total: 4.*

Ont voté contre:

Savoy Françoise (SC,PS / SP), Fahrni Marc (VE,UDC / SVP), Müller Chantal (LA,PS / SP), Schneuwly Achmi (SE,UDC / SVP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre / Die Mitte), Defferrard Francine (SC,Le Centre / Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre / Die Mitte), Sudan Stéphane (GR,Le Centre / Die Mitte), Fattebert David (GL,Le Centre / Die Mitte), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre / Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC / SVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VEA / GB), Barras Eric (GR,UDC / SVP), Clément Christian (SC,Le Centre / Die Mitte), Glauser Fritz (GL,PLR/PVL / FDP/GLB), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Baschung Carole (LA,Le Centre / Die Mitte), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre / Die Mitte), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Wicht Jean-Daniel (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Julmy Markus (SE,Le Centre / Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA / GB), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre / Die Mitte), Dupré Lucas (GL,UDC / SVP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC / SVP), Lepori Sandra (SC,PLR/PVL / FDP/GLB), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC / SVP), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Kubski Grégoire (GR,PS / SP), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre / Die Mitte), Zurich Simon (FV,PS / SP), Pauchard Marc (VE,Le Centre / Die Mitte), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Steiert Thierry (FV,PS / SP), Hauswirth Urs (SE,PS / SP), Grossrieder Simone Laura (SE,VEA / GB), Raetzo Tina (BR,VEA / GB), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Mauron Pierre (GR,PS / SP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLB), Gaillard Bertrand (GR,Le Centre / Die Mitte), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC / SVP), Levrat Marie (GR,PS / SP), Senti Julia (LA,PS / SP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre / Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre / Die Mitte), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS / SP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLB), Boschung Bruno (SE,Le Centre / Die Mitte), Genoud

(Braillard) François (VE,Le Centre / Die Mitte), Galley Nicolas (SC,UDC / SVP), Brügger Adrian (SE,UDC / SVP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA / GB), Kolly Gabriel (GR,UDC / SVP), Papaux David (FV,UDC / SVP), Jaquier Armand (GL,PS / SP), Berset Christel (FV,PS / SP), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLB), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre / Die Mitte), Aebischer Eliane (SE,PS / SP), Vial Pierre (VE,PS / SP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLB), Rey Benoît (FV,VEA / GB), Bonny David (SC,PS / SP), Dietrich Laurent (FV,Le Centre / Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC / SVP), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/PVL / FDP/GLB), Beaud Catherine (GR,Le Centre / Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC / SVP), Riedo Bruno (SE,UDC / SVP), Rey Alizée (SC,PS / SP), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre / Die Mitte), Morel Bertrand (SC,Le Centre / Die Mitte), Berset Solange (SC,PS / SP), Tritten Sophie (SC,VEA / GB). *Total: 81.*

Se sont abstenus:

Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA / GB), Galley Liliane (FV,VEA / GB), Ingold François (FV,VEA / GB), Roulin Daphné (GL,VEA / GB), Schmid Ralph Alexander (LA,VEA / GB), Raetzo Carole (BR,VEA / GB), Clément Bruno (GR,VEA / GB). *Total: 7.*

> Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Election judiciaire 2022-GC-135

Juge suppléant au Tribunal cantonal

Rapport/message:	17.08.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2539</i>)
Préavis de la commission:	23.08.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2569</i>)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 101; rentrés: 101; blancs: 5; nuls: 0; valables: 96; majorité absolue: 49.

Est élu *M. Christian Pfammatter*, à *Châtillon*, par 96 voix.

Election judiciaire 2022-GC-136

Suppléante de la Présidente/du Président au Tribunal des prud'hommes de la Gruyère

Rapport/message:	17.08.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2539</i>)
Préavis de la commission:	23.08.2022 (<i>BGC septembre 2022, p. 2569</i>)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 100; rentrés: 100; blancs: 4; nuls: 0; valables: 96; majorité absolue: 49.

Est élue *M^{me} Séverine Zehnder*, à *Vuisternens-en-Ogoz*, par 96 voix.

Election judiciaire 2022-GC-137

Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement du Lac - Poste 1

Rapport/message: **17.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2539*)

Préavis de la commission: **23.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2569*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 100; rentrés: 98; blancs: 2; nuls: 0; valables: 96; majorité absolue: 49.

Est élu *M. Nicolas Bienz, à Lugnorre*, par 94 voix.

Ont obtenu des voix MM. Jean-Claude Hayoz (1) et Matthias Rentsch (1).

Election judiciaire 2022-GC-138

Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement du Lac - Poste 2

Rapport/message: **17.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2539*)

Préavis de la commission: **23.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2569*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 103; rentrés: 101; blancs: 2; nuls: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

Est élu *M. Claude Clément, à Chiètres*, par 97 voix.

Ont obtenu des voix MM. Jean-Claude Hayoz (1) et Matthias Rentsch (1).

Election judiciaire 2022-GC-139

Assesseur-e (employeurs/domaine construction) au Tribunal des prud'hommes de la Broye

Rapport/message: **17.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2539*)

Préavis de la commission: **23.08.2022** (*BGC septembre 2022, p. 2569*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 98; rentrés: 95; blancs: 2; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Etienne Volery, à Châtillon*, par 93 voix.

Election (autre) 2022-GC-122

Conseil d'administration de l'ECPF - réélection des membres experts Marc-André Berclaz et Lorenz Held

Scrutin de liste

Bulletins distribués: 105; rentrés: 104; blancs: 0; nuls: 1; valables: 103; majorité absolue: 52.

Sont élus *MM. Marc-André Berclaz, à Sierre, par 103 voix, et Lorenz Held, à Muri, par 103 voix.*

—

> La séance est levée à 17 h 10.

Le Président:

Jean-Pierre DOUTAZ

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Patrick PUGIN, *secrétaire parlementaire*